

décembre 2021 - # 62

LES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE





CAPITAINE VINCENT TAMBUZZO, PRÉSIDENT DE L'UDSP 38

2021 est une année compliquée et exceptionnelle.

Compliquée car nous continuons de traverser une période difficile avec la crise sanitaire.

Même si nous commençons à entrevoir le bout du tunnel, il nous reste encore du chemin à faire pour sortir de cette situation sanitaire. C'est l'engagement de toutes et tous qui nous permet d'arriver au bout de cette situation et de retrouver, enfin presque, une vie normale. Sur cette deuxième partie de l'année, notre Union Départementale recommence une activité en présentiel, à envoyer du monde dans des compétitions sportives et également réunir de nouveau nos commissions de travail ; nos JSP ayant repris également les cours en présentiel.

Sur cette période, notre Pôle Social a continué à œuvrer pour nos adhérents en difficultés, nos pupilles et familles.

Notre musique a repris ses répétitions et nous a joué une excellente prestation le samedi 2 octobre dernier, lors de notre assemblée générale.

Notre RDCSP (Réserve Départementale Citoyenne des Sapeurs-Pompiers) a également été d'un apport considérable pour les missions du SDIS 38 dans les vaccinodromes isérois, entre autres.

Exceptionnelle car elle voit notre président de longue date, le Colonel Jacques PERRIN, prendre une retraite plus qu'amplement méritée. Une page de notre journal lui sera consacrée dans la prochaine revue.

Je reprends donc la présidence de notre association, à la suite du vote des membres de notre Conseil d'Administration, le 22 mai dernier.

Lors de ce Conseil d'Administration, j'ai demandé aux administrateurs d'entériner la composition de mon Comité Exécutif. Celui-ci est donc composé de :

- Ludovic LOMBARD, 1^{er} Vice-Président.
- Laurence OGIER-COLLIN, Vice-Présidente Nord.
- Bernard GATEAU, Vice-Président Sud.
- Stéphane ROLLAND, Trésorier Général.
- Nicolas GORON, Trésorier Général Adjoint.
- Fabien FOUREL, Secrétaire Général.
- Jérôme ROUX, Secrétaire Général Adjoint.

Le samedi 2 octobre dernier, la journée a été riche en émotion pour le Colonel Jacques PERRIN. Celui-ci me passait, à l'issue de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, symboliquement le drapeau de notre association. A ce moment-là, les mots du Colonel Jacques PERRIN, m'honorent et je perçois toute l'ampleur de la tâche qui m'est confiée. Elle est importante, mais avec les membres de mon Comité Exécutif et du Conseil d'Administration nous saurons répondre présents.

Notre association modifie sa structure, afin de l'adapter au mieux aux besoins de nos adhérentes et de nos adhérents. Un exemple : nous sommes passés sur un mode de paiement de nos factures par un système de virement bancaire (plus simple et plus rapide que les paiements par chèque) et nous allons travailler sur une dématérialisation de nos appels à cotisations. L'ensemble des documents pour nos amicales est mis à disposition, de manière

dématérialisée dans l'espace restreint, des présidentes et présidents d'amicales et de sections JSP, de notre site internet. La digitalisation nous gagne également.

Nos commissions évoluent. Avec le temps, notre commission manœuvres n'était plus adaptée. Il faut le dire, plus en lien avec les défis que souhaitent relever nos jeunes lors des congrès. Celle-ci a donc disparu au profit d'une commission congrès qui aura la mission de devenir une commission support pour les organisateurs de nos prochains congrès départementaux.

Nos commissions s'agrandissent. Nous avons décidé de créer des commissions permanentes afin de travailler sur les évolutions à venir de notre structure en lien avec notre Union Régionale et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Par décision de notre Conseil d'Administration en date du 22 mai dernier, nos commissions sont au nombre de neuf (Anciens, Sports, Boules, Téléthon, Congrès, Musique, Communication, JSP, Social), auxquelles nous avons rajouté plusieurs groupes de travail permanents (Terroirs engagés, Egalité, Culture & Tradition, Partenariat, PATS, Assurances). Ces derniers travailleront pleinement pour la mémoire et l'évolution de notre association.

L'important pour nous est que l'UDSP 38 soit toujours au service des adhérents et garante de la solidarité au sein de cette grande famille.

La force d'un groupe c'est sa composition, la nôtre : JSP, SPV, SPP, SSSM, PATS et anciens, est le socle de cette chaîne.

Tout comme le **binôme Union Départementale / SDIS 38** en constitue l'un de ses maillons.

Merci aux équipes de l'UDSP 38, du Comité Exécutif, du Conseil d'Administration, au personnel administratif, aux animateurs et membres des commissions et pôles, pour le travail en cours et à venir.

En avril 2022, nous accueillerons le rassemblement des pupilles majeurs de l'ODP, dans notre magnifique département. Ce sont aussi ces moments importants pour nos pupilles que notre Pôle Social met en œuvre. Merci à toute cette équipe qui travaille bien souvent dans l'ombre.

En cette période de fin d'année, je vous invite à prendre quelques instants pour avoir un moment d'échanges avec nos anciens et les plus fragiles d'entre nous qui se battent au quotidien contre la maladie et la solitude.

J'ai une pensée particulière pour notre collègue Denis TIRARD-COLLET qui, gravement blessé en service commandé en 2018, a rejoint le 5 octobre dernier l'Isère, après plusieurs années passées hors de notre département.

Enfin, un mot pour les membres de notre commission communication qui, malgré le manque évident de matière en cette période de mise à l'arrêt de toutes nos activités, a réussi à composer notre 62^e revue.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, entourés des personnes qui vous sont chères.

Bonne lecture.

CONTRÔLEUR GÉNÉRAL ANDRÉ BENKEMOUN DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL ET CHEF DE CORPS DU SDIS DE L'ISÈRE



L'image est dans la mémoire de tous ; elle est forte et magnifique !

Samedi 2 octobre 2021, dans l'enceinte du Fort-Barraux, à l'occasion de la cérémonie départementale de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers, le Colonel Jacques PERRIN a confié le drapeau de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère à son successeur, le Capitaine Vincent TAMBUZZO.

C'est une page magnifique de l'Union Départementale qui se tourne.

Au Colonel Jacques PERRIN, j'exprime à nouveau, au nom des personnels du Sdis 38, tous mes remerciements pour son action aussi bien au sein du Sdis de l'Isère qu'à la présidence de l'Union Départementale.

Au Capitaine Vincent TAMBUZZO, je souhaite pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités.

Depuis son élection, nous avons repris les travaux engagés entre nos deux institutions.

Il nous appartient de faire vivre ce lien fort, construit par nos prédécesseurs, qui constitue un des atouts de l'Isère. Je n'ai aucun doute sur notre succès collectif.

Enfin, l'amélioration des conditions sanitaires va nous donner l'occasion de nous retrouver à nouveau. La cérémonie départementale de Sainte-Barbe, les cérémonies locales, les passations de commandement, les inaugurations... vont être l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers, de rendre hommage à ceux qui passent le flambeau et de mettre en lumière ceux qui s'engagent.

Cette fin d'année 2021 est riche d'espoirs.

Je tiens donc à souhaiter à tous les sapeurs-pompiers, à tous les personnels administratifs, techniques et spécialisés et à leurs familles de très belles fêtes de fin d'année.

J'associe aussi à ces vœux nos retraités, notamment de la réserve départementale, et nos Jeunes Sapeurs-Pompiers.

À tous, j'adresse des vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.



Congrès /p30



Sport /p49



La vie de l'UDSP 38 /p13



Etat Civil /p63



Social /p59

EDITORIAL

Par le président de l'UDSP 38.....	2
Le mot du DDSIS.....	5

ADMINISTRATIF

Comité Exécutif.....	9
Conseil d'Administration.....	10
Comité d'Honneur.....	12
Animateurs des commissions et pôles.....	12

LA VIE DE L'UDSP 38

Election partielle des administrateurs 2022.....	13
Conseil d'Administration.....	15
Participations aux assises fédérales.....	18
Certification Qualiopi.....	19
Assemblée Générale.....	20

LA VIE DES CASERNES & DES AMICALES

Mens - Départ à la retraite.....	26
Bavonne - Remise de galon.....	27
Les Avenièrès - Remise de médailles écriin.....	28

CONGRÈS

Marseille - 127 ^e Congrès national.....	30
--	----

ANCIENS

Réunion de la commission.....	41
La passion.....	42

DIVERS

Scouts et DFCl.....	43
Les Pats.....	44
Le port des médailles.....	46

SPORTS

Pannecières - concours de pêche.....	49
Cyclisme.....	50
St-Sornin-Lavolps - Cross national.....	53

URRA

Conseil d'Administration.....	56
Commission technique régionale.....	57

SOCIAL

Remise d'ordinateurs à des pupilles.....	59
Réunion du pôle social.....	61

ETAT CIVIL

Naissances.....	63
Mariages.....	64
Décès	
David CHERUBIN.....	66
Jacques COMIEN.....	67
Ils nous ont quittés.....	67
Annonces.....	68

Directeur de la publication

Capitaine Vincent TAMBUZZO

Animateur de la commission communication

Lieutenant-Colonel Bernard MOLLIER

Comité de rédaction

Commandant Bernard GATEAU,
Commandant (Hr) Michel GROSSELIN,
Commandant (Hr) Jean-Luc GIRAUD,
Capitaine William PEPIN,
Capitaine Dominique REVEYRAND,
Lieutenant Nicolas GORON,
Lieutenant Benoit ROGER,
Lieutenant Stéphane ROLLAND,
Lieutenant Jérôme ROUX,
Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD,
Adjudant (Hr) Jean-Claude MUTTE,
Sergent Fabien FOUREL,
Caporale Marine DURAND et
Madame Laurence OGIER-COLLIN.

Siège Social

UDSP 38 - Le Manival
11 avenue du Vercors
CS 60097 - 38241 Meylan Cedex
04 76 18 93 62
Courriel : contact@udsp38.fr

Crédits photos et contributeurs :

UDSP 38,
FNSPF, SDIS 38,
les membres du CE, du CA et du CH
de l'UDSP 38,
Madame la présidente du PCASDIS,
Amicales des sapeurs-pompiers de
la DDSIS, de Les Avenièrès, Crémieu,
Jarrie, Mens, Miribel-les-Echelles, La
Murette, Le Péage-de-Roussillon,
Pontcharra, Saint-Romans, Saint-
Quentin-sur-Isère,
Pôle pédagogique des JSP,
Pôle social,
Commission des anciens,
Commission des sports
et X.

Amicales des sapeurs-pompiers de

DDSP 38,
Châbons,
Granier-Chapareillan,
Parménie,
Péage-de-Roussillon,
La Tour-du-Pin,
Les Vaulnaveys,
Morestel,
Montalieu-Vercieu,
Sassenage,
Saint-André-le-Gaz,
Saint-Jean-de-Bournay,
Saint-Laurent-du-Pont,
Villard-Bonnot,
Villette-d'Anthon.

L'Union départementale remercie ses fidèles annonceurs qui permettent, par leur concours, d'éditer notre revue.

Nous remercions également tous ceux qui nous ont adressé les photos et les documents qui permettent de rédiger une revue vivante et intéressante.

Conception, Réalisation et Régie Publicitaire :**COMMUNICATION SERVICE/PRESS**

19, rue Paul Séjourné - 94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 96 76
Fax. 01 43 99 96 34
E-mail : csp.contact@online.fr

COMITÉ EXÉCUTIF



Infirmier lieutenant
Ludovic LOMBARD
(La-Tour-du-Pin)
1^{er} Vice-Président



Laurence
OGIER-COLLIN
(D.D.S.I.S. 38)
Vice-Présidente
secteur nord



Commandant
Bernard GATEAU
(D.D.S.I.S. 38)
Vice-Président
secteur sud



Sergent
Fabien FOUREL
(Saint-Quentin-sur-Isère)
Secrétaire Général



Lieutenant
Stéphane ROLLAND
(Chapareillan)
Trésorier Général



Lieutenant
Jérôme ROUX
(Crémieu)
Secrétaire Général
Adjoint



Lieutenant
Nicolas GORON
(La Murette)
Trésorier Général
Adjoint

LE PERSONNEL DE L'UDSP



Liliane SCHMITT



Teresa BARANGER

🕒 Horaires

- Lundi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 18 h 00
- Mardi et jeudi de 9 h à 12 h 00
- Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 16 h 30

✉ Contacts

UDSP 38
Le Manival - 11, avenue du Vercors
CS 60097 - 38241 MEYLAN CEDEX
contact@udsp38.fr
formation@udsp38.fr
udsp38.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sapeurs-Pompiers Volontaires



**Commandant
Bernard ATTAVAY**
(Montalieu-Vercieu)



**Capitaine
Pierre CAMPAYO**
(Les Deux-Alpes)



**Capitaine
Jean-Claude PRIMARD**
(Saint-André-Le-Gaz)



**Capitaine
Dominique REVEYRAND**
(Heyrieux)



**Capitaine
Claude SALVI**
(Les Vaulnaveys)



**Lieutenant
Franck BELLET**
(Les Vaulnaveys)



**Lieutenant
Sébastien BOEUF**
(Les Adrets)



**Lieutenant
Benoit ROGER**
(Bourg-d'Oisans)



**Infirmière lieutenant
Myriam CAPELLI**
(Mens)



**Infirmier lieutenant
Guillaume SPINELLI**
(Les Vaulnaveys)



**Adjudant-Chef
Eric ANDREANI**
(Le Péage-de-Roussillon)



**Adjudant-Chef
Patrice PERRIER**
(Mens)



**Adjudant-Chef
Anthony VARVIER**
(La Tour-du-Pin)



**Adjudant Jonathan
BRUNET-MANQUAT**
(Les Deux Rives)



**Adjudant
Gwendal ROUSSELLET**
(Villard-Bonnot)



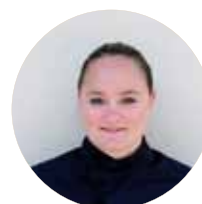
**Sergente-Cheffe
Angélique REY-PERONNET**
(Les Avenières)



**Caporale
Marine DURAND**
(La Côte-Saint-André)



**Caporale
Mathilde ROZZE**
(Frontonas)



**Sapeur
Marine MOREAU**
(Les Deux-Alpes)

Sapeurs-Pompiers Professionnels



**Médecin colonel
Christophe ROUX**
(D.D.S.I.S. 38)



**Lieutenant-Colonel
Bernard MOLLIER**
(D.D.S.I.S. 38)



**Capitaine
William PEPIN**
(Pont-de-Cheruy)



**Lieutenant
Serge GLENAT**
(D.D.S.I.S. 38)

Personnels administratifs, techniques et spécialisés



**Laurence
OGIER-COLLIN**
(D.D.S.I.S. 38)



**Lieutenant
Marcel PERRIN**
(Bavonne)



**Lieutenant
Christophe DURET**
(Pont-de-Beauvoisin)

Anciens

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Conseiller technique



**Contrôleur Général
André BENKEMOUN**
(D.D.S.I.S. 38)

COMITÉ D'HONNEUR

Colonel Bertrand KAISER
 Colonel Jacques PERRIN
 Lieutenant-Colonel Pierre NOBILE
 Lieutenant-Colonel René PAILLOT
 Commandant Jean-Luc GIRAUD
 Commandant Michel GROSSELIN
 Commandant Jean-Jacques GUERCHET
 Commandant Pierre LANGLAIS
 Commandant Albert MILLET
 Commandant Gérard MOUNIER-VEHIER
 Capitaine André BOYET
 Capitaine Gérard BRUNEL
 Capitaine André CLEYET-MERLE
 Capitaine Paul COLOMB
 Capitaine Robert COQUET
 Capitaine Guy COTTAZ
 Capitaine Michel DUC

Capitaine André ESCALLON
 Capitaine Auguste GILLET
 Capitaine André GIORDANO
 Capitaine Jean-Pierre GUARINOS
 Capitaine Claude MATHIEU
 Capitaine Robert MAURINAUX
 Capitaine Jean-Pierre MEYRIEUX
 Capitaine Gaston PALLIN †
 Capitaine Serge ROUSSET
 Capitaine Claude SPERONE
 Capitaine Fernand TERRAS
 Capitaine Gaëtan VALVO
 Lieutenant Henri ARGOUD
 Lieutenant Armand BERNARD †
 Lieutenant Pierre CROIZAT
 Lieutenant Gérard GIROUTRU
 Lieutenant Jean-Pierre MATHIEU

Lieutenant Didier MENDEZ
 Lieutenant Jack NAVILLE
 Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN
 Lieutenant Christian PELLEGRINELLI
 Lieutenant Marcel PERRIN
 Lieutenant Jean-Louis ROLLAND
 Lieutenant Florian SOUILLET
 Lieutenant Jean-Jacques VITTOZ
 Lieutenant Olivier ZANCA
 Major Jean-Michel ANSELME
 Major André BONNET
 Major Michel BOURGUIGNON
 Adjudant-Chef Rémi CHATELAT
 Adjudant-Chef Roger MANDRAN
 Adjudant-Chef Luc MONIN
 Adjudant Claude LOMBARD

ANIMATEURS DES COMMISSIONS ET PÔLES



SPORT
 Lieutenant
 Serge GLENAT



ANCIENS
 Capitaine
 Michel GAGET



COMMUNICATION
 Lieutenant-Colonel
 Bernard MOLLIER



CONGRÈS
 Lieutenant
 Sébastien BŒUF



MUSIQUE
 Commandant
 Bernard GATEAU



PÔLE SOCIAL
 Infirmier lieutenant
 Ludovic LOMBARD



BOULES
 Capitaine Jean-Claude PRIMARD, Lieutenant Pascal
 OGIER-COLLIN et le Sergent Fabien FOUREL



PÔLE PÉDAGOGIQUE JSP
 Lieutenant
 Christophe DURET



TÉLÉTHON
 Commandant(H)
 Michel GROSSELIN

ELECTION PARTIELLE DES ADMINISTRATEURS AU PRINTEMPS 2022

Sapeurs-Pompiers Volontaires : *6 postes à pourvoir*

Sapeurs-Pompiers Professionnels : *4 postes à pourvoir*

Sont renouvelables

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

- Capitaine Pierre CAMPAYO
- Lieutenant Sébastien BŒUF
- Adjudant-Chef Eric ANDREANI
- Adjudant-Chef Jonathan BRUNET-MANQUAT
- Adjudant-Chef Patrice PERRIER
- Infirmière lieutenant Myriam CAPELLI

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

- Lieutenant-Colonel Bernard MOLLIER
- Commandant Bernard GATEAU
- Capitaine William PEPIN
- Lieutenant Serge GLENAT

LES APPELS À CANDIDATURES

seront publiés en début d'année sur nos réseaux sociaux
et sur le site internet www.udsp38.fr.
Les présidents d'amicale et de section
d'anciens ou de JSP en seront personnellement avisés.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PRINTEMPS 2021



Traditionnellement, le 1^{er} Conseil d'Administration de l'UDSP 38 se déroule en tenue de sortie, occasion de se retrouver après les fêtes de fin d'année. Mais cette année 2021, dans la continuité de l'année très particulière de 2020 avec cette crise sanitaire sans précédent, le premier Conseil d'Administration s'est tenu le 31 mars, en visioconférence avec plus de 30 membres connectés.

Après plus de deux heures de réunion par écran interposé, tout le monde espérait pouvoir se retrouver le 22 mai en présentiel.

L'évolution de la pandémie nous a été favorable, permettant enfin de se réunir, avec le respect des gestes barrières, le samedi 22 mai au centre de formation départemental à La Côte-Saint-André. Tout le monde était convié en tenue de sortie pour ce Conseil d'Administration important et notamment pour élire le nouveau président.

Ce Conseil d'Administration était présidé pour la dernière fois par le Colonel Jacques PERRIN qui, atteint par la limite d'âge, devait cesser ses activités de sapeur-pompier volontaire et de ce fait, quitter la présidence de l'UDSP 38 qu'il tenait depuis 22 ans.

Le président Jacques PERRIN sollicite l'assistance pour savoir si une autre candidature à la fonction de président était déclarée parmi les administrateurs : aucune autre candidature que celle de Vincent TAMBUZZO.

Pour l'organisation de l'élection, le président Jacques PERRIN nomme trois membres du Comité d'Honneur : Lieutenant Pierre CROIZAT, Lieutenant Marcel PERRIN et le Capitaine Robert COQUET.

Ces trois sages étaient assistés d'un membre du Comité Exécutif sortant : le Sergent Fabien FOUREL.

C'est le Lieutenant Vincent TAMBUZZO qui a été élu à 29 voix pour et un nul sur 30 votants (des 35 administrateurs de l'UDSP 38).

La passation de présidence a été officialisée le 2 octobre lors de



l'assemblée générale de l'UDSP 38 et le drapeau de notre association a été transmis d'un président à l'autre à la fin de la JNSP sur le superbe site du Fort-Barraux.

Comme cela est prévu par les statuts de notre association, le tout nouveau président a présenté le projet de son nouveau Comité Exécutif et l'a soumis au vote.

Ces derniers ont été élus à 30 voix sur 30 votants :

- 1^{er} Vice-président : *Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD.*
- Vice-président Sud : *Commandant Bernard GATEAU.*
- Vice-présidente Nord : *Madame Laurence OGIER-COLLIN.*
- Secrétaire général : *Sergent Fabien FOUREL.*
- Secrétaire général adjoint : *Lieutenant Jérôme ROUX.*
- Trésorier général : *Lieutenant Stéphane ROLLAND.*
- Trésorier général adjoint : *Lieutenant Nicolas GORON.*

Le nouveau président et le nouveau Comité Exécutif ont ensuite présenté la devise de ce mandat qui sera :

Au service des adhérents de la communauté des sapeurs-pompiers de l'Isère et des PATS et garant de leur solidarité.

Le nouveau président a rappelé les missions des membres du Comité Exécutif :

- Le président de l'UDSP 38 : anime en lien avec le Comité Exécutif la politique générale de l'association. Il est le principal interlocuteur des autorités. Il préside le CE et le CA. Il est membre de droit des différentes commissions. Il préserve l'intégrité de l'association. Il veille à l'application des statuts et des décisions prises par les instances de l'association.
- Le 1^{er} vice-président : il supplée le président dans ses responsabilités quand celui-ci est absent.
- Les vice-présidents Nord et Sud : ils sont les représentants des



adhérents de l'UDSP 38 sur leur secteur. Ils sont les principaux interlocuteurs des présidents d'amicale et font remonter les informations ou demandes spécifiques au sein du CE et du CA.

- Le secrétaire général : assure le suivi des dossiers en cours et est garant de l'application de la politique générale de l'UDSP 38. Il consigne les échanges du CE et du CA afin d'élaborer les PV.
- Le secrétaire général adjoint : il seconde le secrétaire général dans ses missions définies.
- Le trésorier général : il assure la gestion comptable et financière de l'association et assure le suivi assurantiel des adhérents.
- Le trésorier général adjoint : il seconde le trésorier général dans ses missions définies.

Les commissions de notre association seront au nombre de neuf. La

commission « manœuvres » disparaît au profit d'une commission plus élargie : congrès. Les questions juridiques seront directement rattachées au président.

Le nouveau Comité Exécutif a pris ses fonctions le 5 juillet 2021.

Lors du Conseil d'Administration, il est proposé de désigner au Comité d'Honneur :

- Le Colonel Jacques PERRIN avec le titre de Président d'Honneur.
- Le Commandant Jean-Luc GIRAUD.

Le Conseil d'Administration a voté à l'UNANIMITE ces deux nominations au Comité d'Honneur.

Le nouveau président propose de désigner le Colonel Jacques PERRIN, comme conseiller technique associatif de l'UDSP 38. Le Conseil d'Administration a voté à l'UNANIMITE cette proposition.

Il a été décidé de créer plusieurs groupes de travail permanents :

- Terroirs engagés.
- PATS.
- Assurances.
- Partenariat.
- Culture et traditions.

Le Contrôleur Général André BENKEMOUN, DDSIS 38 et le Colonel Bertrand CASSOU, DDASIS 38 sont venus clore la matinée de travail du Conseil d'Administration.

Le DDSIS 38 a tenu à féliciter le Colonel Jacques PERRIN pour ses 22 années de PUD 38 en le désignant avec trois qualificatifs :

- **BATISSEUR** surtout au moment de la départementalisation ou dans le cadre du Pilier Citoyenneté qui a permis la création de la réserve départementale.
- **MODERNISATION** des services de secours avec sa forte contribution dans les différents travaux du SDIS.
- **GARANT** du lien et de la protection sociale de toutes les composantes de la famille sapeurs-pompiers.

Le Président Jacques PERRIN remercie le Directeur de ces mots qui le touchent profondément. Il a passé 49 années admirables parmi la grande famille des sapeurs-pompiers.

Le comité de rédaction

Le Conseil d'Administration étant clos, l'ensemble des participants s'est retrouvé sur la cour d'honneur du centre de formation départemental pour la mise à l'honneur des membres de l'UDSP 38.

› Reconnaissance de l'UDSP 38 au grade de Chevalier :

- Caporale Marine DURAND.
- Lieutenant Christophe DURET.

› Reconnaissance de l'UDSP 38 au grade d'Officier :

- Adjudant-Chef Anthony VARVIER.
- Infirmière lieutenant Myriam CAPELLI.
- Lieutenant Franck BELLET.
- Lieutenant Serge GLENAT.
- Lieutenant Nicolas GORON.
- Commandant Bernard ATTAVAY.

› Reconnaissance de l'UDSP 38 au grade de Commandeur :

- Commandant Jean-Luc GIRAUD.

› Médaille de la reconnaissance de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France échelon Argent :

- Lieutenant Didier MENDEZ.
- Capitaine Pierre RIBEYRON.
- Madame Laurence OGIER-COLLIN.
- Sergent Fabien FOUREL.

› Médaille de la reconnaissance de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France échelon Vermeil :

- Médecin colonel Christophe ROUX.

› Médaille de la reconnaissance de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France échelon Or :

- Commandant Bernard GATEAU.

› Médaille de l'Œuvre Des Pupilles reconnaissance d'Honneur :

- Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD en tant qu'administrateur de l'Œuvre des Pupilles



ASSISES FÉDÉRALES

24 JUIN 2021

Les assises fédérales, moment réglementaire, institutionnel et moment clé de la vie associative de notre réseau fédéral a eu lieu le jeudi 24 juin à Paris, en présence du Colonel Jacques PERRIN, président d'honneur de l'UDSP 38 et administrateur de l'ODP et du 1^{er} vice-président de l'UDSP 38, l'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD.



Cette année, une partie des administrateurs du Conseil d'Administration de la FNSPF et de l'ODP sont renouvelables, dont le président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Les assises fédérales permettent de faire le bilan de l'action de notre fédération et de l'action solidaire et sociale de l'Œuvre des pupilles sur ces dernières années, d'envisager les enjeux à venir.

Elles permettent également la présentation des candidats au Conseil d'Administration de la FNSPF et de l'ODP.

La mise au vote se tiendra en octobre 2021 lors du congrès national des sapeurs-pompiers de France à Marseille.

Tous les candidats aux postes d'administrateurs ont été présentés par l'union régionale (URSPRA) dont le Lieutenant Stéphane ROLLAND, trésorier général de l'UDSP 38 comme suppléant du Commandant Franck HAMMONEAU, PUD de l'UDSP 74 et PURSPRA. Les secrétaires de la FNSPF et de l'ODP ont présenté les rapports d'activités et le président Grégory ALLIONE a développé le programme de la mandature 2021-2024 qu'il propose puisqu'il se représente à la présidence pour un mandat de trois ans.

Des échanges riches et passionnés ont rythmé ces assises où l'Isère était bien représentée.

Colonel Jacques PERRIN



L'UDSP 38-FORMATION CERTIFIÉE QUALIOPi

Le jeudi 23 septembre 2021, a eu lieu l'audit de certification pour l'obtention du label Qualiopi avec la participation du président de l'UDSP 38-Formation, de l'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD et de notre assistante Teresa.



Pour rappel, au 1^{er} Janvier 2022, la certification Qualité « Qualiopi » deviendra une obligation légale pour tous les organismes de formations souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés.

Un gros travail de préparation a été nécessaire afin de répondre aux 7 critères et ses 22 indicateurs du référentiel qualité. L'UDSP 38-Formation, association affiliée à l'UDSP 38, travaillait sur ce dossier depuis un an.

Cette journée de certification a démarré par une présentation qui a permis d'expliquer le réseau associatif et notre mode de fonctionnement, mais également les nouveaux outils numériques.

Ces derniers nous permettent dorénavant de suivre les sessions de formation de l'inscription jusqu'à l'édition du diplôme grâce au logiciel « unions-pompiers » et à notre gestion électronique des documents (GED) « MOOVAPPS ».

Une auditrice attentive et bienveillante a détaillé l'ensemble des procédures mises en place. Elle a également analysé les contenus pédagogiques de nos formations organisées au sein de l'UDSP 38-Formation.

En début d'après-midi, Pierre-Yves ROSSET, l'un des formateurs de l'UDSP 38-Formation, a présenté le déroulé pédagogique du PSC et a exposé les matériels pédagogiques mis à disposition pour les stagiaires.

La fin de journée a été consacrée à la gestion administrative, organisationnelle et aux plans d'actions mis en place pour traiter les insatisfactions « clientèles » afin d'être en permanence sur une offre de prestation d'enseignement de qualité.



C'est avec plaisir, joie et satisfaction qu'à la fin de la journée, notre auditrice nous a annoncé que nous venions de réussir notre certification sans aucune non-conformité. De plus et pour notre plus grande fierté, nous avons obtenu un point bonus attribué pour le suivi de nos formateurs.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés dans l'accomplissement de ce projet (SDIS 38, formateurs, notre assistante...).

Rendez-vous dans 18 mois pour l'audit de surveillance !

Ludovic LOMBARD
Président de l'UDSP 38-Formation



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 2 OCTOBRE

L'annulation du congrès départemental de l'UDSP 38, initialement programmé en juin 2021 au Fort-Barraux, a de fait conduit à l'annulation de la traditionnelle assemblée générale, moment fort important dans la vie d'une association.

Habituellement, l'assemblée générale se tient le même jour que la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

La JNSPF ayant été reportée au samedi 2 octobre par le Ministre de l'Intérieur, le DDSIS 38 et le PUD 38, le Colonel Jacques PERRIN ont d'un commun accord décidé de profiter de cette occasion pour investir le fort de Barraux pour y tenir une manifestation à minima et remplacer le congrès départemental par des activités visant à permettre aux JSP de se retrouver et de se confronter dans des épreuves ludiques, de tenir l'assemblée générale et d'organiser la JNSPF l'après-midi.

C'est sous un soleil radieux, dans le site prestigieux de Fort-Barraux que la journée s'est merveilleusement déroulée.

La matinée était organisée autour de deux épreuves amicales pour les retrouvailles des jeunes et relancer l'esprit de compétition :

› **Le lancer de tuyau :** le JSP devait dérouler un tuyau de 45 mm entre deux quilles distantes de six mètres et écartées d'un mètre. Il s'agissait d'une épreuve de précision : 10 points si le tuyau passait entre les quilles et 5 points si le tuyau se déroulait à côté.

Chaque section pouvait aligner dix JSP pour cette épreuve et obtenir 100 points.

› **La manœuvre chrono's :** un binôme devait établir une petite lance (manœuvre M3) le plus rapidement possible. Cinq binômes pouvaient être engagés par section. Les temps étaient cumulés pour les cinq binômes.

Il ne s'agissait pas d'une compétition officielle, mais bien d'une activité de retrouvailles et de ce fait,

tous les jeunes ont gagné.

Toutefois un petit clin d'œil à deux sections :

⇒ Saint-Egrève pour le dérouler de tuyaux.

⇒ Saint-Savin pour la manœuvre chronométrée.

Huit sections ont répondu présent à l'invitation du président de l'UDSP 38 et de l'animateur du pôle pédagogique des JSP, le Lieutenant Christophe DURET, représentant plus de 250 jeunes.

- › Le Dauphiné Est.
- › Vizille.
- › Les Vaulnaveys.
- › La Bièvre.
- › Saint-Egrève.
- › Saint-Marcellin.
- › Saint-Savin.
- › Le Val du Ver.

Merci à tous ces jeunes et à leurs animateurs qui ont permis de donner à cette journée un espoir en l'avenir, un espoir de la sortie de cette crise sanitaire... Merci à tous.

A midi, un repas était offert par l'UDSP 38 aux JSP et à leurs accompagnants. Repas préparé et servi par les anciens de la Réserve Départementale Citoyenne des Sapeurs-Pompiers. Ces derniers ont assuré (au sens de réaliser mais également au sens de réussir avec éclat) la logistique de la journée : café, repas... Merci à tous nos anciens de la RDCSP 38 pour cette parfaite

organisation.

Pendant ce temps, les membres du Comité Exécutif accompagnés de quelques invités se sont retrouvés au restaurant pour organiser la première surprise de la journée à destination de notre président d'honneur, le Colonel Jacques PERRIN. Le directeur départemental, le Contrôleur Général André BENKEMOUN avait fait l'honneur de sa présence à ce moment convivial. Mais le temps était minué. A peine le dessert servi, le directeur a profité des quelques minutes libres dans l'emploi du temps pour offrir au nom du service départemental d'incendie et de secours de l'Isère, un tableau comprenant des photos retraçant le parcours de Jacques PERRIN. Ce présent et les mots qui





l'accompagnaient, étaient la première touche d'émotion de notre président d'honneur.

Les surprises se sont enchaînées. Le véhicule léger tout terrain (VLTT), JEEP de Livet-et-Gavet, arrivait dans la cour du restaurant avec un léger coup de deux tons. Ce signal invitait le président d'honneur à sortir et à revêtir une tenue du temps passé dont la veste de feu en cuir et le casque métal type Paris.

L'ensemble des convives se précipitaient à Fort-Barraux pour la suite des événements pendant que la Jeep réalisait un tour de la ville de Chapareillan, pour permettre au dispositif suivant de bien se caler.

Le VLTT a pris la direction du fort pour la tenue de l'Assemblée générale.

Mais, nouvelle surprise, une haie d'honneur composée des 250 JSP, de leurs encadrants, des présidents d'amicale, des membres du Conseil d'Administration venus pour participer à l'AG, des chefs de caserne et autres membres du SDIS 38 venus en anticipation pour participer à la JNSPF attendaient Jacques PERRIN. Et là, émotions, émotions. C'est sous les applaudissements très fournis



que Jacques a fait son entrée dans le fort, tel un conquérant vainqueur. Cet hommage appuyé visait à récompenser notre président d'honneur pour tout le travail réalisé pour tous, au travers de l'UDSP 38.

Le temps était toujours minuté et Jacques PERRIN n'a pas pu saluer tous les acteurs impliqués dans cette haie d'honneur, mais son salut général, empreint de très forte émotion, était à destination de tous.

Il était temps de rejoindre la salle mise à notre disposition par la commune pour la tenue de l'assemblée



générale dans un format restreint, mais qui a permis de faire approuver le bilan moral, le bilan financier et de faire voter le budget primitif de 2022.

Le président de l'UDSP 38, le Capitaine Vincent TAMBUZZO a été le premier à mettre à l'honneur le président d'honneur, le Colonel Jacques PERRIN, avant de lui remettre au nom de l'UDSP 38 un cadeau destiné à faire des voyages, à acheter du matériel pour sa passion des trains miniatures et un trophée qui prendra place sur son bureau ou sur une étagère toute proche.

Les autorités présentes n'ont pas tari d'éloges à son encontre ; c'est tour à tour que le Contrôleur Général André BENKEMOUN, DDSIS 38 puis Madame Anne GÉRIN, présidente du Conseil d'Administration du SDIS 38, puis Monsieur Jean-Pierre BARBIER, président du Conseil Départemental de l'Isère et pour conclure Monsieur Laurent PREVOST, préfet de l'Isère ont pris la parole.

La partie consacrée à l'Union Départementale était maintenant terminée.

Les participants de l'assemblée générale se sont rapidement transportés sur la zone herbée réservée au déroulement de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, organisée par le SDIS 38.

De nombreux acteurs du corps départemental, PATS, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, retraités, RDCSP et JSP ont pris part à cet après-midi d'hommage des sapeurs-pompiers.

À cette occasion, 25 sapeurs-pompiers de l'Isère ont été mis à l'honneur :

☞ Le Colonel Bertrand CASSOU a été nommé dans l'Ordre National du Mérite.

☞ Le Vétérinaire colonel Malik OUABDESSELAM, la Médecin lieutenant-colonelle Karine CHARVET et le Commandant Thierry CHENAL ont reçu la médaille de la Sécurité intérieure, agrafe « sapeurs-pompiers », échelon bronze, pour leur engagement au titre de la Sécurité intérieure.

☞ Le Commandant Arnaud BOULAS, l'Infirmière capitaine Émilie HECQUET, l'Infirmier capitaine Romain OUVARD, les Adjudants-Chefs Jean-Marc CAMPILLO et David HISSETTE se sont particulièrement distingués dans l'exercice de leurs fonctions et ont reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels, échelon argent.



☞ L'Adjudant-Chef David DUBOIS, le Sergent-Chef Frédéric MARTIN, le Sergent-Chef Stéphane GENIN, les Caporaux Mathis GAVILLON, Thibault HARTMANN, Vincent MOYA et Calogero ROMANO et le Sapeur de 1^{re} classe Quentin DELABAERE ont reçu, pour leur comportement exceptionnel lors d'une mission de secours, la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement, échelon bronze ;

☞ Le Commandant Bernard ATTAVAY, les Lieutenants Angelo CASTELLANO et Claude MANDRAND, les Adjudants-Chefs Gilles MAYOUSSIER et Hubert MAYOUSSIER, le Sergent Laurent COUGOLIC et le Caporal-Chef Jean-Michel GAÏGA reçoivent la médaille d'honneur, échelon grand or, pour 40 ans de service ;

☞ La Pharmacienne lieutenant-colonelle Lydie RULLIER a été promue au grade de Pharmacienne colonelle.

A l'issue de la cérémonie, le Colonel Jacques PERRIN a confié le drapeau de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère à son successeur, le Capitaine Vincent TAMBUZZO.

La journée forte en émotions se terminait par le verre de l'amitié.

Il convient, avant de clore ces propos, de remercier tous ceux qui se sont investis pour que cette journée reste dans les esprits de chacun comme LA journée de la reprise vers une vie un peu plus normale, dont les sapeurs-pompiers de Granier-Chapareillan, Monsieur ENGRAND, maire de Barraux, les membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration de l'UDSP 38, les membres de la RDCSP, les JSP et leurs encadrants...

Merci à tous pour cette très belle journée. Ce fut également une très belle répétition pour le congrès départemental de l'an prochain.

Le comité de rédaction



MISE À L'HONNEUR DU COLONEL JACQUES PERRIN

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'UDSP 38 - LE 2 OCTOBRE 2021
LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UDSP 38 - FORT-BARRAUX

Jacques,

Le moment est venu de te mettre à l'honneur,

Enfant de Morestel, tu termines une incroyable carrière dans le monde sapeurs-pompiers et associatif.

Tu as, depuis 1990 mis tes compétences au service des autres en intégrant l'UDSP 38 pour en prendre la présidence en 1999.

Parallèlement à ton activité professionnelle au sein de l'entreprise familiale créée par ton père François, tu accèderas, en plus de ton activité au sein de notre Union, à :

- La présidence de l'Union Régionale.*
- Au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.*
- A son Comité Exécutif comme Vice-président, auprès du Président, le Colonel Richard VIGNON qui te charge d'une mission plus qu'importante pour toi, le VOLONTARIAT.*

Tu deviendras par la suite l'une des pièces maîtresses de la mission « Ambition Volontariat » présidée par Monsieur Luc FERRY.

Ta commune a dit de toi dans un livre que tu as « UNE VIE TOURNEE VERS TES SEMBLABLES » elle a entièrement raison.

Dernièrement, lors de notre Conseil d'Administration du 22 mai dernier, le dernier sous ta présidence, Monsieur le Contrôleur Général André BENKEMOUN t'a décrit en 3 mots :

- Bâtitteur*
- Modernisation*
- Garant*

Il a su résumer avec ces trois mots l'homme que tu es.

Tu as toujours su comment apporter le meilleur pour nos adhérents, qu'ils soient JSP, SPV, SPP, PATS, anciens.

La jeunesse, a toujours été pour toi, qui a été pupille de la Nation, extrêmement important, tu rentres donc naturellement au Conseil d'Administration de l'œuvre des Pupilles.

Pour toi la grande famille, à juste titre, des sapeurs-pompiers doit tout mettre en œuvre pour nos pupilles, dont la maman ou le papa ont perdu la vie pour sauver des vies, soient accompagnés du mieux possible jusqu'à leur entrée dans la vie active. Tu as mis en place notre Pôle Social et tu as fait en sorte qu'il ait les moyens de fonctionner.

Toujours pour cette jeunesse tu as beaucoup œuvré pour que nos sections JSP se développent pour atteindre 33 sections et un peu plus de 900 JSP, et comme tu l'as souligné, dommage que cette crise COVID soit venue casser cette dynamique, ils sont nombreux, présents ce jour pour t'en remercier.

Musicien dans l'âme, membre de la clique de Morestel, tu as fait en sorte de pouvoir créer une musique départementale, qui se fera un plaisir, à la fin de cette assemblée, de te jouer un air qui résonnera comme un grand merci de la part de nos musiciens. Une question se pose, vas-tu te remettre à la musique ?

Tu as vécu la départementalisation et, sur cette période de regroupement de caserne, tu as, en plein accord avec le Directeur Départemental, pris ton bâton de pèlerin pour te rendre dans toutes ces casernes pour faire en sorte que personne ne reste sur le bord du chemin.

Tu as su fédérer toutes les composantes de notre association dans tous les instants, tant dans les bons moments que les plus tristes.

Tout comme tu as su tisser un lien de confiance entre le SDIS 38 et l'Union Départementale, qui à ce jour est plus que jamais important. Tu as fait en sorte que cette dynamique se base sur des rapports francs et honnêtes, ce que Monsieur le Contrôleur Général a toujours souligné lors de ses présences aux réunions de notre Conseil d'Administration.

Jacques,

Ton engagement au sein de notre grande famille des sapeurs-pompiers et du monde associatif a été reconnu par tous.

Ton accession au grade de Colonel, ainsi que les décorations nationales que sont l'Ordre National du Mérite et la Légion d'Honneur ne font que récompenser cet engagement sans faille.

Jacques, lors de notre discours commun, avec Ludovic LOMBARD au congrès de Voiron en 2019, nous t'avions attribué la devise du Chevalier Godefroy de Montmirail « Que trépassé si je fayblis », avec du recul, cette devise te va à merveille, tu es un homme formidable, mais je ne pense pas avoir de mots assez forts pour te décrire et te dire que tu es un « GRAND HOMME ».

Merci Jacques, pour tout ce que tu as fait pour nous tous, la grande famille des sapeurs-pompiers, pour nos pupilles et leurs familles, merci pour la confiance que tu as accordée à ton Comité Exécutif et plus largement aux administrateurs de notre Union, durant toutes ces années de Présidence.

Merci pour cet héritage.

Avant de passer la parole à nos autorités, les membres de notre Comité Exécutif, souhaitent te remettre, au nom de nos adhérents un présent en gage de remerciements pour ton engagement.

Merci à tous pour votre écoute

Capitaine Vincent TAMBUZZO
Président de l'UDSP 38



UNE PAGE SE TOURNE : LE MÉDECIN COLONEL DOMINIQUE REPELLIN A FÊTÉ SON DÉPART À LA RETRAITE

Le dimanche 29 août, les sapeurs-pompiers de Mens ont rendu un hommage appuyé au docteur Dominique REPELLIN.

Comment résumer en quelques lignes une carrière aussi riche ?

Externe au SAMU de Grenoble puis interne à Valence au SAMU et en réanimation, voilà une carrière qui débute sur les chapeaux de roues et qui ouvre grande la voie des secours.

Il arrive à Mens en 1980 pour relever le docteur René PINEL, médecin de campagne et de sapeurs-pompiers. C'est tout naturellement qu'il hérite de ces deux fonctions. Il va, en quelques mois, multiplier son activité libérale et réformer les visites médicales des sapeurs-pompiers.

Avec l'arrivée d'un VSAB à la caserne de Mens, les interventions ne cessent de croître. Le Médecin capitaine est régulièrement sollicité. Et pour cause ! La capitale iséroise n'est pas à côté... Il ne faut pas perdre de temps et médicaliser au plus vite les victimes... Pour ce faire, il récupère du matériel (scope à la clinique Belledonne, saturomètre chez un patient...). Il se dote des consommables avec le matériel du SAMU de Grenoble.

Le docteur MENTHONNEX, Médecin-chef du SAMU, laisse la consigne à ses équipes de lui fournir tout ce qu'il demande pour améliorer la prise en charge des victimes très éloignées du CHU. On se souvient de la réponse d'un infirmier, je cite : « Tout ce qu'il veut, il peut tout prendre... Un jour, il va même partir avec les pneus de l'ambulance. »

L'arrivée d'un Véhicule de Secours Médicalisé (VSM) sur le secteur lui permet de laisser son gyrophare et sa voiture personnelle à la caserne. Depuis ce jour, on n'a plus entendu Maxence (un de ses fils qui suit pas à

pas les traces de son père) lui crier : « Papa, mets le gyro, on part sur un carton ! »

Malgré une activité libérale très remplie, il consacre ses jeudis à se former ou à réaliser des visites médicales de sapeurs-pompiers à l'Etat-major à Fontaine.

Après plus de 40 ans de services, il a quitté ses fonctions au grade de Médecin colonel, le 06 décembre 2020. Quelle belle carrière de médecin et de médecin de sapeurs-pompiers !

Mais le Médecin colonel REPELLIN, en fin de compte, ce n'est pas une carrière, c'est surtout :

- D** comme disponible, dévoué,
- O** comme opérationnel, organisé,
- M** comme méthodique, minutieux
- I** comme instinctif, impliqué,
- N** comme naturel, nourricier,
- I** comme infatigable, inoubliable,
- Q** comme qualités professionnelles et humaines,
- U** comme unique, urgentiste,
- E** comme efficace, expérimenté, EXCEPTIONNEL !

Pour toutes ces années, il n'y aura pas assez de qualificatifs pour lui dire MERCI pour son courage et son dévouement au service de TOUS.

Amicale de Mens



REMISE DE GALONS À LA MURETTE

L'Adjudant-Chef Nicolas GORON est le chef de caserne de la Murette depuis juin 2013. Il a succédé au Lieutenant Jean JACOLIN.



A son tour, Nicolas GORON, après avoir réussi sa formation de chef de groupe à l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers, accède au grade de Lieutenant.

En cette période particulière, la cérémonie de remise de galons n'a pu se dérouler en 2020. Devant la diminution des risques, elle s'est tenue en comité très restreint le 28 mai 2021, en présence de Madame le maire de La Murette, du Lieutenant Pascal TROUILLOUD, adjoint au chef de caserne, du Commandant Emmanuel NOLIN, chef de centre du pays voironnais et du Lieutenant-Colonel Pascal COGNET, chef du groupement sud. La compagne et les enfants du chef de caserne assistaient également à cette remise de grade.

C'est avec un grand regret que les sapeurs-pompiers actifs et les retraités n'ont pas pu participer à une cérémonie de plus grande ampleur pour honorer leur chef.

Marcel PERRIN
La Murette



REMISE DE MÉDAILLES ÉCRIN À LA CASERNE DES AVENIÈRES

Samedi 9 octobre a eu lieu une remise de médailles à trois de nos anciens sapeurs-pompiers ; cette année ils fêtent leurs 90 ans.



A l'initiative d'un membre du bureau de l'amicale, une question se pose : comment mettre ces trois anciens à l'honneur ?

Existe-t-il une décoration ou un moyen de les valoriser de façon officielle, sachant qu'ils sont déjà titulaires de l'insigne d'ancien sapeur-pompier ?

Après contact avec Ludovic LOMBARD et l'UDSP 38, le Comité Exécutif a accepté de leur attribuer la médaille écrivain.

Le bureau de l'amicale se réunit afin de préparer cette remise de médailles au plus vite. Nous avons pu organiser celle-ci le samedi 9 octobre à la caserne.

Étaient présents à cette cérémonie, en comité restreint à la demande des récipiendaires et avec le respect des gestes barrières :

Madame le Maire,
Le Colonel Jacques PERRIN,
Le Commandant Bernard ATTAVAY,
L'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD,
Le Lieutenant Guillaume DAVID,
Le Capitaine André GREPAT,
L'Adjudant David FERNANDEZ,
La Sergente-Cheffe Angélique REY-PERONNET,
Le président de l'amicale, Nicolas MAUGER,
Le président de l'amicale des anciens,
Les membres du bureau de l'amicale,
Les agents actifs de la caserne,
Les agents retraités,
La famille proche des récipiendaires.

Parlons un peu du parcours de nos médaillés :

› Capitaine Honoraire Camille BAYET

Il est né au printemps 1931.

Il est rentré au corps des sapeurs-pompiers des Avenières le 1^{er} janvier 1948, puis nommé Caporal Clairon le 10 mars 1951, Sergent Clairon le 1^{er} janvier 1953 puis Sous-Lieutenant le 06 février 1963

et enfin Lieutenant, mais aussi chef de corps de la caserne le 27 mars 1964.

Il a reçu la médaille fédérale des cliques de sapeurs-pompiers, échelon vermeil le 20 mai 1967, la médaille d'honneur avec rosette pour services exceptionnels, échelon argent le 08 mai 1968, la médaille des musiques militaires de la part de l'amicale du 7^e BCA, échelon or 1984.

Le Capitaine Honoraire Camille BAYET est à l'origine de la construction de la caserne actuelle des Avenières.

Il est parti à la retraite le 17 mars 1991 et sera nommé Capitaine Honoraire le 22 février 1991.

Il totalise 43 années de service dont 16 en tant que chef de corps.

Le Colonel Jacques PERRIN lui a remis la médaille écrivain de l'UDSP 38, avec beaucoup de respect et d'émotion pour avoir partagé quelques années et des projets ensemble.

› **Sergent René ROJON**

Il est né en hiver 1931.

Il est entré au corps des sapeurs-pompiers le 1^{er} janvier 1962.

Il a effectué son service militaire au 92^e régiment d'infanterie.

Comme sapeur-pompier, il a été nommé Sapeur de 1^{er} classe le 1^{er} janvier 1967, puis Caporal le 1^{er} janvier 1975 et Sergent le 1^{er} janvier 1980.

Il est parti à la retraite en 1986, après 24 années de service.

Il a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent pour 20 ans de service.

L'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD lui a remis la médaille écriin de l'UDSP 38.



› **Caporal Paul GONIN**

Il est né en été 1931.

Il est entré au corps des sapeurs-pompiers le 1^{er} octobre 1962.

Il a été nommé Caporal le 25 juin 1967.

Il a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent pour 20 ans de service.

Paul GONIN est parti à la retraite en 1986 après 24 années de service.

La Sergente-Cheffe Angélique REY-PERONNET lui a remis la médaille écriin de l'UDSP 38 avec beaucoup d'émotion, pour avoir partagé avec Paul de nombreuses manifestations organisées par l'amicale auxquelles les anciens sapeurs-pompiers sont toujours présents auprès des actifs pour de leurs transmettre leurs savoirs et leurs expériences.



Il convient de noter qu'ils ont tous les trois 90 ans et à eux trois, totalisent 91 années de sapeurs-pompiers.

La cérémonie fut suivie d'un pot de l'amitié où nous nous sommes tous retrouvés ensemble pour partager un moment festif.

Cette cérémonie fut une réussite tant par le fait de pouvoir se réunir enfin après avoir tous traversé une période difficile à la suite de la Covid19, mais surtout pour mettre à l'honneur nos anciens sapeurs-pompiers à qui nous devons tant. Il est important d'avoir en mémoire ce que nous leur devons. Il était nécessaire de les honorer et c'est une chance d'avoir des personnes pouvant nous rappeler d'où nous venons et ce que les anciens ont fait pour que nous en soyons là.

Encore félicitations à nos médaillés.

Angélique REY-PERONNET
Les Avenières



127^E CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

MARSEILLE - DU 13 AU 16 OCTOBRE 2021

Cette année, le 127^e Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France s'est déroulé au cœur de Marseille. Reporté l'année dernière à cause d'un illustre virus, la cité phocéenne a accueilli les sapeur-pompiers, PATS, JSP, retraités ainsi que tous les passionnés lors d'un grand rassemblement ensoleillé placé sous le signe du partage.

C'est au cœur de Marseille, au parc Chanot, que la plus grande caserne de France a pris ses quartiers. Jouissant d'une météo très favorable, les visiteurs ont eu l'occasion de se retrouver après deux années passives, de découvrir

de nouvelles technologies et pratiques opérationnelles ainsi que d'échanger autour de problématiques sociales et sociétales. Dans une bonne humeur communicative, la délégation de l'UDSP 38 a consacré ses trois journées à rencontrer ses

homologues des autres départements ainsi qu'à participer aux différentes conférences et réunions sur les thèmes chers à l'Union Départementale.





LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'UDSP 38

C'est à Marseille au sein de la plus grande caserne des sapeurs-pompiers de France, placée sous la magnifique Basilique Notre-Dame de La Garde, dans le parc Chanot qui longe le temple du foot Marseillais, le stade Vélodrome, que les membres du Comité Exécutif de l'UDSP 38, accompagnés de deux membres de notre commission communication et des grands électeurs isérois, se sont retrouvés pour suivre les différentes thématiques du congrès : rencontre des délégués sociaux, carrefour des PATS, carrefour des anciens, rencontre des SPV, atelier de gestion des adhésions, atelier SUAP, Assemblée Générale de l'ODP, certification Qualiopi, et bien d'autres. Le samedi matin, le discours du Président de la République venait clore l'Assemblée Générale de la FNSPF.

Initialement prévu en 2020, ce congrès a été décalé d'un an pour cause de pandémie.

Les journées intenses mais riches en termes de présentations, d'échanges et d'acquisitions de connaissances se sont toutes bien déroulées, sous un magnifique soleil.

Les élections d'une partie des membres du CA de l'ODP et de la FNSPF a vu l'élection de Stéphane ROLLAND, trésorier général de l'UDSP 38, au sein du CA de la FNSPF comme membre suppléant, ainsi que la réélection du Contrôleur Général Grégory ALLIONE comme Président pour un nouveau mandat de trois ans.

Les exposants en grand nombre, nous ont permis de découvrir les derniers matériels mis sur le marché tant pour l'activité opérationnelle que pour la formation.

Le jeudi soir, s'est tenu le traditionnel repas de la délégation iséroise présente sur le congrès. Pas moins de 41 personnes, dont le Colonel Bertrand CASSOU, directeur départemental adjoint du SDIS 38 et notre Président d'Honneur le Colonel Jacques PERRIN.

Lors de son discours, le Président de la République s'est engagé sur plusieurs points en faveur des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Volontaires. Nous avons maintenant, en lien avec les Unions Régionales et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, à effectuer un suivi de la mise en œuvre des annonces visant à conforter notre modèle de Sécurité Civile, dont la mise en place du numéro unique d'appel d'urgence, le 112.

Merci à notre commission communication d'avoir suivi nos élus dans les différentes réunions et d'avoir permis à nos adhérents de suivre les débats sur nos réseaux sociaux.

Le congrès de Marseille terminé, nous prenons rendez-vous pour celui de Nancy en 2022.

INTERVIEW DE MADAME LA PCASDIS

Madame Anne GÉRIN, vous êtes nouvellement désignée présidente du Conseil d'Administration du SDIS de l'Isère par le président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Pierre BARBIER. Le congrès national des Sapeurs-Pompiers de France est organisé peu de temps après votre prise de fonction. Qu'avez-vous pensé de votre déplacement à Marseille ?

Première pour moi que d'aller à ce que vous désignez comme la plus grande caserne de France. Très impressionnant de voir le nombre de personnes présentes, beaucoup de sapeurs-pompiers, d'élus, de fournisseurs et de très nombreux matériels...

Vous avez pu visiter en quelques heures la plus grande caserne de France. Cela doit compléter efficacement vos visites au sein du SDIS 38 et les rencontres déjà réalisées avec les personnels et les chefs de caserne ?

Au fur et à mesure, je prends connaissance des rouages, des fonctionnements à la fois dans les services au niveau de l'Etat-major mais aussi lors des rencontres sur le terrain. Je vais débiter le tour des centres et des casernes dès le mois de novembre. Je compte beaucoup sur les échanges avec les personnels pour être leur porte-parole auprès des élus du bureau et du Conseil d'Administration.

En quelques mots comment décririez-vous ce congrès avec votre œil de nouvelle présidente ?

Des engagements pris de longue date ne m'ont pas permis de rester aussi longtemps que je le souhaitais. J'ai plus particulièrement visité les fournisseurs avec lesquels le SDIS de l'Isère travaille. Ce congrès est un moment important aussi pour les présidentes et présidents des SDIS de France pour confronter nos problématiques, les enjeux de sécurité civile. Tout ce pan que je n'ai pas pu voir.



Quelles sont les principales nouveautés qui ont retenu votre attention ?

J'ai pu m'entretenir avec un fournisseur des équipements de protection individuelle qui a travaillé sur les habillements répondant aux normes relatives aux enjeux de la toxicité des poussières et des fumées. Tout ce qui concourt à la sécurité et à la protection des sapeurs-pompiers dans leur quotidien est pour moi primordial.

Avez-vous fait des rencontres marquantes ?

Sur le stand du projet NEXSIS, j'ai pu avoir une démonstration de ce que préfigure ce changement majeur prévu dans les années futures pour le traitement de l'alerte et la prise en charge des secours.



Les membres du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration de l'UDSP 38 que vous avez pu rencontrer au congrès ont été très touchés par votre implication à découvrir le monde des sapeurs-pompiers, des PATS, des JSP et des anciens. Que pouvez-vous leur transmettre comme message en retour ?

Mon implication reste certainement très en deçà de votre propre investissement. Vous êtes vous sur le terrain, face aux risques, face aussi aux réalités sociales parfois très dures. Je veux simplement vous dire ma confiance, ma solidarité dans votre action. Et pour ceux qui aujourd'hui ne sont plus en activité ma reconnaissance. Les anciens ont à transmettre leurs savoirs et accompagner les plus jeunes dans leurs parcours au sein du SDIS 38.

Votre premier contact fort avec l'UDSP 38 a été réalisé le samedi 2 octobre lors de l'assemblée générale de notre association et le départ du Colonel Jacques PERRIN qui a remis le flambeau de la présidence au Capitaine Vincent TAMBUZZO. Que reprenez-vous de cette belle journée ?

Après ces longs mois sans manifestation, les retrouvailles dans un lieu prestigieux, avec un temps radieux étaient très attendues par tous. Des plus jeunes qui ont été très présents, des récipiendaires, des élus, des sapeurs-pompiers, des PATS de tout le corps départemental, tous nous avons eu plaisir à échanger. De plus la transmission du drapeau de l'UDSP 38

entre le Colonel Jacques PERRIN et le Capitaine Vincent TAMBUZZO a marqué tant par sa solennité que par sa symbolique : honorer le travail accompli et encourager la relève pour que les missions de l'Union Départementale se perpétuent.

Vous l'avez probablement compris les relations entre le SDIS 38 et l'UDSP 38 sont très franches et très fortes. Comment voyez-vous l'avenir de cette relation ?

Il ne peut y avoir d'esprit de corps et de solidarité sans une relation forte entre le SDIS 38 et UDSP 38. Je veillerai avec attention que soit garanti et renouvelé ce partenariat.

Que pensez-vous du réseau associatif fédéral et départemental des sapeurs-pompiers ?

Des amicales locales à l'Union Départementale, les liens sont la garantie d'une écoute à la fois des sapeurs-pompiers et des PATS mais aussi de leurs familles. À l'heure où les engagements bénévoles citoyens se fragilisent ; un réseau associatif fort permet de consolider les actions.

Un mot de conclusion ?

Merci de me permettre de m'exprimer dans votre revue départementale. Je renouvelle à l'ensemble des membres de l'Union Départementale mes remerciements pour votre action et vous assure de mon soutien et de mon engagement à vos côtés.

**Le comité de rédaction
vous remercie pour cet échange.**



LE CONGRÈS EN QUELQUES CHIFFRES

1 200

Ce sont 1 200 bénévoles qui ont œuvré durant des mois pour la réussite de ces quelques jours.

4

C'est le nombre de jours où la plus grande caserne de France a été ouverte au public, sous une météo marseillaise très clémente.

5 000

C'est le chiffre en euros du don de l'UDSP 38 à l'Œuvre Des Pupilles qui accompagne les enfants de sapeurs-pompiers et de PATS décédés.

RENCONTRE SPV EN PRÉSENCE DU DÉPUTÉ MATRAS

Il s'agissait d'un échange animé par Thomas HUGUES (parrain de l'ODP) avec la présence de Fabien MATRAS (député du Var) à l'origine de la PPL MATRAS, du Préfet Alain THIRION (DGSCGC), Madame Françoise DUMONT (sénatrice du Var), Monsieur Loïc HERVE (sénateur de Haute-Savoie), Monsieur Patrick KANNER (Sénateur du Nord) tous les trois rapporteurs de la loi au Sénat, Monsieur Pierre MOREL-A-L'HUISSIER (Député de Lozère et rapporteur d'application de la loi à l'Assemblée Nationale), Monsieur Olivier CIGIOTTI (Sénateur de Haute-Loire) et du Lieutenant-Colonel Max ROUX (Vice-Président de la FNSPF).

✍ En préambule le Député MATRAS revient sur les raisons qui l'ont conduit à la création de cette loi :

- Valorisation du volontariat.
- Modernisation de notre modèle de sécurité civile.

✍ La loi comporte 67 articles, dont les grandes idées sont :

- Notion de soin d'urgence (aller plus loin dans les gestes pratiqués en intervention, pour une meilleure prise en charge des victimes éloignées des centres hospitaliers).
- Les carences d'Ambulances Privées (refuser, temporiser, requalifier).
- Revaloriser la Nouvelle Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (NPFR) à 15 ans au lieu de 20 ans.
- Ajout des sapeurs-pompiers au statut des Pupilles de la République pour nos collègues décédés en service.
- Promotion pour les sapeurs-pompiers qui font acte de bravoure.
- Accès aux logements sociaux.
- Aide aux entreprises.
- Plateforme 112.

La poursuite du débat se concentre principalement sur deux articles concernant le numéro unique et les carences ambulancières.

✍ Numéro unique

Création d'un numéro unique, le 112, avec l'expérimentation sur deux ans de trois dispositifs, dans trois départements différents, d'une même zone de défense.

- Première expérimentation : Réunion du 15/18/17
- Deuxième expérimentation : Réunion du 15/18
- Troisième expérimentation : 15 et Permanence de Soins.

✍ Carence d'Ambulances Privées :

Possibilité pour le CTA (centre de traitement des appels) de temporiser, voire de refuser une intervention pour une carence d'AP (ambulances privées) .

L'objectif est de prioriser les missions présentant un caractère d'urgence en vue de limiter les risques d'atteinte à la capacité opérationnelle de nos services.

Il sera également possible pour un chef d'agrès de requalifier l'intervention.



« CORNER » PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS (PATS)

Lors de cette édition du congrès national, les traditionnels carrefours ont été renommés en « corner ».

Cette année, la commission fédérale des PATS fête ses 10 ans.

A cette occasion, un insigne officiel a été présenté. Il permettra d'identifier les PATS lors des cérémonies et manifestations. Cet insigne a été créé par un sapeur-pompier pour représenter l'ensemble des PATS.

La plume pour le côté administratif et l'engrenage pour l'aspect technique.



De plus la fédération a fait évoluer ses statuts pour que le représentant des PATS au Conseil d'Administration de la FNSPF dispose d'une voix délibérative et non consultative comme actuellement.

Ce changement de statut a été soumis au vote et adopté lors de l'Assemblée Générale du samedi 16 octobre.

ATELIER DE GESTION DES ADHÉSIONS

Un atelier « Gestion des adhésions » s'est tenu au palais des congrès, jeudi 15 octobre, en début d'après-midi.

Les deux assistantes de l'UDSP 38 ont participé à la présentation faite par le Commandant Philippe HUGUENET, secrétaire général de la FNSPF, chargé du réseau et des solidarités devant une salle comble.

Après Prométhée, Pégase, la FNSPF change de prestataire pour la gestion des adhérents et fait appel à la société YOOCAN. Pour l'instant, aucun nom n'a été donné à ce logiciel.

Laurie, assistante animation réseau à la FNSPF, a présenté la nouvelle application Web avec les différentes modifications et améliorations qui ont été apportées par rapport aux anciens logiciels.

Cette présentation succincte mais très claire sera suivie d'une formation plus approfondie prévue dans notre région le 28 novembre à l'école départementale métropolitaine à Saint-Priest (69).

Cette présentation a suscité plusieurs questions auxquelles le Commandant Philippe HUGUENET et ses assistants ont répondu en rassurant les interlocuteurs sur la première phase de cette application web qui concerne la saisie des adhérents. La deuxième phase est en cours de développement. Elle concernera la gestion des médailles et des abonnements.

Toutes les données de Pégase seront transférées sur le dernier trimestre de l'année 2021 afin que dès 2022, la saisie puisse avoir lieu au niveau local.

REMISE DU CHÈQUE DE DON À L'ODP

L'UDSP 38 a fait un don de 5 000 euros à l'Œuvre des Pupilles afin de participer au soutien des pupilles de sapeurs-pompiers et des PATS de France.

Un peu d'histoire.

L'ODP est une association à but non lucratif créée le 27 mars 1926 par le Commandant GUESNET.

Elle est reconnue d'utilité publique (décret du 28 janvier 1928) et est placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République.

Elle accompagne actuellement 1 486 orphelins de 919 familles.



ATELIER DES ANCIENS

Après des retrouvailles chargées d'émotion et une minute de silence en mémoire des collègues disparus, nos aînés ont abordé divers sujets

📌 La réforme des durées d'engagement pour le calcul de la Nouvelle Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (NPF).R).

📌 La proposition de loi MATRAS prévoit d'abaisser la durée d'engagement de 20 ans à 15 ans pour bénéficier de la prestation.

📌 Le travail à poursuivre dans le cadre de la future réforme des retraites (2022 voire au-delà) vise à l'attribution de trimestres de bonifications pour les SPV dans le calcul des droits à la retraite.

📌 La mise en œuvre des réserves citoyennes départementales et l'étude sur la possibilité de créer des réserves zonales (exemple du Gard qui intervient sur plusieurs départements du sud-est).

Le président de la FNSPF, le Contrôleur Général Grégory ALLIONE est intervenu dans ce groupe de travail et a adressé ses remerciements et ses encouragements à tous. Il souhaite maintenir un lien intergénérationnel fort.

LE SALON DES EXPOSANTS

Le congrès national est également un salon pour les professionnels du secteur de la sécurité civile. De nombreux exposants pouvaient ainsi échanger avec passion sur leurs innovations qui seront peut-être dans les casernes et dans les véhicules demain.

Parmi les grands thèmes présents :

- ⇒ La présentation de la robotique avec des innovations qui permettent l'engagement minimum des agents dans des milieux dangereux.
- ⇒ L'essor des outils électriques sur batteries, plus pratiques puisque dépourvus de câbles parfois contraignants.
- ⇒ L'émergence des systèmes interconnectés afin de collecter un maximum d'informations en temps réel, telle que la consommation en air des ARI (appareil respiratoire isolant).
- ⇒ L'augmentation de la visibilité des EPI (équipement de protection individuelle).



L'EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS

Des grandes allées étaient dédiées à l'exposition de véhicules anciens, de diverses époques, accompagnés de quelques explications.

Une occasion de créer un partage intergénérationnel entre ceux qui sont montés dans ces véhicules et ceux qui ont grandi et rêvé en les regardant passer.



LA PLUS GRANDE CASERNE DE SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Dans un hall dédié, se tenait la plus grande caserne des sapeurs-pompiers de France.



CTA-CODIS

Ce fut l'occasion de découvrir le nouveau logiciel de gestion des appels et des missions d'urgence NexSIS, futur logiciel qui sera déployé dans tous les services d'incendie et de secours de France. Lors de démonstrations commentées en temps réel, tous ont pu découvrir l'envers du décor de la prise d'appels 18 - 112 ainsi que le suivi opérationnel des interventions de secours.

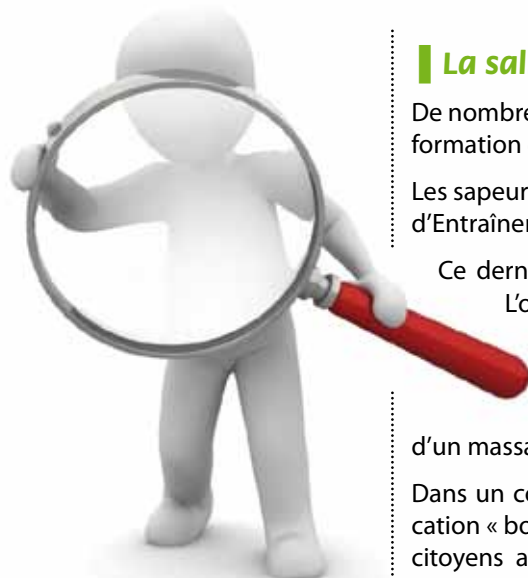
Ce fut également l'occasion de prendre en main le Réseau Radio du Futur (RRF) qui remplacera ANTARES dans les années à venir dans une démarche d'évolution numérique importante.



La Caserne Chanot

C'était l'occasion pour les visiteurs de visiter une caserne de l'intérieur avec la reproduction des parties administratives telles que le bureau du chef de centre, du local de l'amicale ainsi que les parties fonctionnelles telles que les vestiaires, sans oublier les bases de vie avec le foyer.

De nombreux engins étaient exposés. Des sapeurs-pompiers animaient des ateliers à destination du grand public pour leur faire découvrir les missions de sauvetage sur une tour de manœuvre, avec l'établissement de tuyaux et la mise en œuvre du lot de sauvetage.



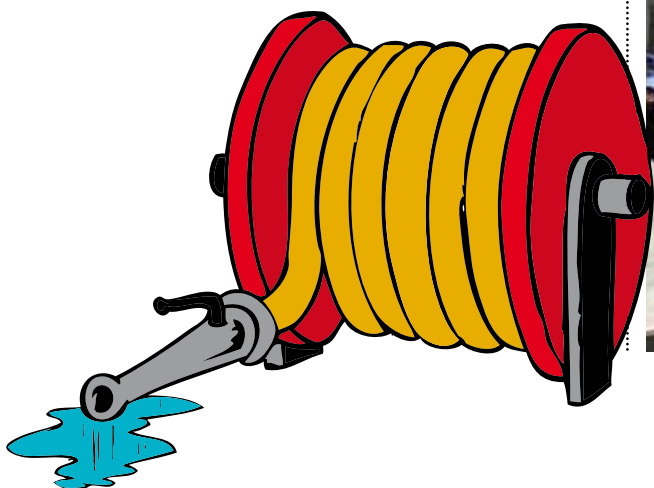
La salle de sport

Une salle de sport géante, encadrée par des sapeurs-pompiers compétents, permettait au grand public de découvrir par des ateliers ludiques, les exigences physiques demandées aux sapeurs-pompiers actifs.



La caserne des pitchounes

Un parcours sportif et ludique permettait aux plus petits de découvrir le monde des sapeurs-pompiers, l'occasion sans doute de générer des vocations auprès d'un public déjà acquis.



La salle de formation

De nombreux outils numériques étaient présentés afin de participer à la formation des sapeurs-pompiers via la réalité augmentée.

Les sapeurs-pompiers accueillants avaient également installé un Centre d'Entraînement au Port de l'ARI (CEPARI) mobile.

Ce dernier est utilisé pour les formations continues de ses agents. L'occasion pour les visiteurs de s'essayer à la reconnaissance en milieu sombre.

Plusieurs ateliers d'apprentissage des gestes qui sauvent ont permis au plus grand nombre de s'essayer à la réalisation d'un massage cardiaque.

Dans un contexte où de nouveaux outils numériques, tels que l'application « bon samaritain » (partenaire du congrès) favorisent l'action des citoyens auprès des personnes nécessitant une réanimation cardio-pulmonaire dans l'attente des secours.

D'autres ateliers sensibilisaient les plus ou moins jeunes aux risques domestiques au travers d'ateliers immersifs et ludiques.

Les risques naturels dont les feux de forêts et les inondations étaient également présentés.



L'exposition des écussons

Un passionné isérois exposait son énorme collection d'écussons. Pour le plus grand plaisir des visiteurs qui pouvaient ainsi admirer les armes de casernes fermées depuis ou qui ont changé de graphisme. Une belle occasion pour les plus anciens de partager avec les plus jeunes des anecdotes savoureuses.



L'élection de l'ODP et de la FNSPF

Comme le prévoient les statuts du réseau fédéral, cette année était une année de renouvellement des administrateurs de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, de l'Œuvre Des Pupilles et de leur président.

Ces élections ont lieu tous les trois ans par renouvellement de la moitié des membres des deux instances. Le président de la FNSPF est quant à lui élu tous les trois ans.

L'ensemble des grands électeurs de l'UDSP 38 ont donc accompli leur devoir en se rendant dès 8 heures 30 le vendredi 15 octobre au bureau de vote.

Trois bureaux de vote avaient été installés par les assesseurs de grand matin : une table de vote pour les administrateurs de la Fédération Nationale, une table de vote pour les administrateurs de l'ODP et la dernière pour l'élection du président. L'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD, administrateur de l'ODP tenait le bureau de vote.

Moment particulier cette année, puisque notre trésorier général se présentait en binôme comme suppléant de Franck HAMONNEAU notre président de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes.

À la suite du dépouillement des différents scrutins, les résultats ont été annoncés en fin de journée en la présence de monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Gérald DARMANIN.

Sans surprise, Grégoy ALLIONE a été réélu comme Président de la FNSPF avec 96% des voix.

Nous adressons toutes nos félicitations à notre PUR pour son élection comme administrateur fédéral et à son suppléant Stéphane ROLLAND, trésorier général de l'UDSP 38.



Le repas officiel de la délégation

Comme à l'accoutumée la délégation iséroise s'est retrouvée autour d'un repas partagé dans la joie et la bonne humeur, le Colonel Bertrand CASSOU, directeur départemental adjoint du SDIS 38 nous a fait l'honneur de sa présence.

Ce moment cher aux congressistes permet d'échanger sur les temps forts de la manifestation.

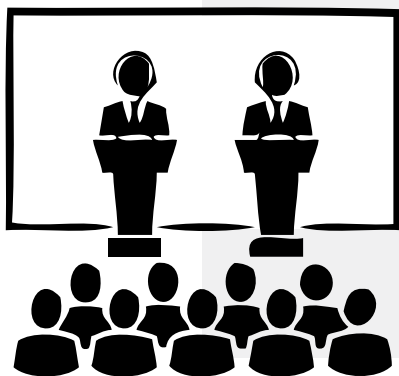
Assemblée générale de l'ODP

Vendredi 15 octobre au matin, se déroulait dans le grand amphithéâtre du palais des congrès de Marseille l'Assemblée Générale de l'ODP. Une délégation iséroise assistait à cette assemblée.

Après les présentations réglementaires (comptes, bilan moral...) et un hommage vidéo poignant pour nos camarades décédés cette année, le parrain de l'Œuvre Thomas HUGUES a présenté l'opération "au-dessus des nuages".

Chacun était satisfait de constater la reprise du lien et des activités : Pouvoir se retrouver, échanger, partager ces instants précieux.

L'ODP suit à ce jour 1 486 pupilles dans 919 familles.



Assemblée générale de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Samedi 16 octobre, avait lieu l'Assemblée Générale de la FNSPF. Rassemblant plus de 1 000 personnes, ce fut l'occasion pour le président Grégory ALLIONE de rappeler la force de l'engagement de la communauté des sapeurs-pompiers. L'heure était également aux bilans annuels de deux années de pandémie.

Comme pour toutes associations, l'approbation du bilan moral et du bilan financier a été réalisée. Ce fut aussi l'occasion pour les membres du Comité Exécutif de présenter les actions réalisées et à venir dans leurs domaines de délégation.

Du secours à personnes en passant par le développement et la promotion du volontariat ou encore l'innovation, les présentations ont lié sujets d'actualités nationaux et internationaux et ont montré la force du réseau associatif et les actions de la fédération.

La fin de cette assemblée générale aura été marquée par la présence de monsieur Emmanuel MACRON, président de la République française.

Cérémonie de clôture

Cette assemblée aura été marquée par les allocutions du président de la FNSPF, le Contrôleur Général Grégory ALLIONE et de Monsieur le président de la République française, Monsieur Emmanuel MACRON.

L'allocution du Contrôleur Général Grégory ALLIONE s'organisera en deux points, le premier concernant la proposition de loi MATRAS visant à renforcer le modèle de sécurité civile Française, il sera détaillé les travaux communs avec les parlementaires et la fédération. Le second point traitera de l'ambition de protection civile afin de mieux reconnaître l'adaptabilité et la participation active des sapeurs-pompiers dans les situations de crise.

A la suite, le discours de monsieur Emmanuel MACRON, président de la République française, répondra à certaines des attentes portées par la fédération. Le président de la République multipliera les attentions positives à l'égard des sapeurs-pompiers.

Extrait du discours de monsieur le président de la République.

« Notre trésor, c'est ce que vous êtes et ce que vous représentez. Cette France de l'engagement qui, chaque jour, chaque nuit, ne cède rien, protège, va au feu, secourt, alors merci infiniment pour cela, vous l'avez compris : si je suis là ce matin à vos côtés, si je suis là depuis quatre ans et demi, si je continuais d'être là, et si nous serons là dans les semaines



et les mois qui viennent pour porter ces engagements, c'est bien parce que depuis tant et tant d'années, vous êtes au cœur du projet de la Nation et la tenez. Parce qu'il y a au cœur du pacte de la République un engagement indéfectible pour protéger et secourir. Merci infiniment pour cela. Ne cédez rien à l'esprit du temps. Ne cédez rien à l'esprit de défaite, de division. Ne cédez rien à ceux qui se résignent. Continuez de vous engager, de vous battre. Vous faites parmi les plus beaux métiers du monde. Et nos Françaises et nos Français le savent. Alors merci pour cela, merci. La Nation sait ce qu'elle doit aux sapeurs-pompiers de France. Vive les sapeurs-pompiers ! Vive la République et vive la France ».

LA COMMISSION DES ANCIENS SP ET DES ANCIENS PATS

Vendredi 17 septembre 2021, la commission des anciens sapeurs-pompiers et des anciens personnels administratifs, techniques et spécialisés de l'UDSP 38 pouvaient enfin se réunir après un an et demi. Ouffff. Un an et demi de manque de convivialité, de contact. Un an et demi de frustrations à cause de ce coronavirus responsable de la Covid-19.

Les anciens étant dans le groupe des personnes fragiles vis-à-vis du virus, il a été nécessaire de s'assurer que les gestes barrières étaient respectés. Les membres de la commission étant vaccinés, le risque était limité.

En prenant en compte ces éléments, le nouveau président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, le Capitaine Vincent TAMBUZZO a donné son accord pour la tenue de cette rencontre.

La caserne de Saint-Quentin-Fallavier a mis gentiment à disposition une salle pour ces retrouvailles. L'amicale avait tout préparé pour nous accueillir : café, jus de fruits et viennoiseries. La commission des anciens SP et des anciens PATS remercie chaleureusement les membres de l'amicale et son président, tout comme les personnels de la caserne et son chef de caserne, pour leur accueil.

Avant de débiter les travaux, une minute de silence a été observée en mémoire de nos amis disparus.

Le principal changement au sein de la commission est la désignation, par le président de l'UDSP 38, de Michel GAGET comme nouvel animateur de la commission des anciens SP et des anciens PATS.



Il succède à Michel DUC qui a tenu cette fonction pendant de nombreuses années, mais qui actuellement souffrant, ne peut plus nous accompagner dans nos travaux.

L'ordre du jour était chargé pour une reprise :

- › Présentation de nouveaux membres : Jean-Luc GIRAUD, Jean-Marc HERY ;
- › Prévision de dates pour les activités de l'année 2022 :

- Concours de pétanque à Sassenage ;

- Journée détente générale à Vaulnaveys ;

- Journée détente des anciens chefs de caserne et chefs de centre ;

- Journée détente régionale, normalement envisagée à Pierrelatte en Drôme.

Les dates seront dévoilées lorsque l'agenda sera stabilisé.

La commission lance d'ores et déjà un appel aux chefs de caserne et aux présidents d'amicale qui voudraient bien recevoir une des activités de nos anciens de bien vouloir se rapprocher de Marcel PERRIN, de Michel GAGET ou de l'un des membres de la commission.

Les informations diverses des instances fédérales faisant suite à la réunion à Paris et les habituelles questions diverses venaient clore cette première matinée de travail en présentiel.

Comme il est de coutume, un repas était pris en commun avant de se séparer.

Marcel PERRIN
Président délégué des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère



LA PASSION

La commission communication qui participe notamment à la conception de cette revue, est toujours à la recherche d'articles pour refléter les activités de l'UDSP 38, des amicales et également des amicalistes... Pourquoi ne rechercher que des éléments relatant une vie de caserne ou de sapeur-pompier ? Certes, c'est notre passion ou notre métier. Mais ne vivons-nous pas d'autres choses ? En toute discrétion et de manière la plus anonyme possible si on le désire. Pourquoi ne pas dévoiler dans ces colonnes des expériences (bonnes ou moins bonnes) qui pourraient rendre service à des collègues lecteurs. Sans étaler son bien, ni jalouser personne, l'idée est de partager nos passions sportives, culturelles, associatives...

Par exemple : nous avons tous, à un moment ou un autre, pris quelques jours de congés et vécu des moments de grande solitude ou de grand bonheur. Partageons-les, cela enrichira le savoir ou évitera un certain nombre de déboires à des collègues dans des situations identiques. Et si cela aide à la compréhension, ajoutons une photo ou un croquis. Loisirs en tout genre, bricolage ou promenade, en camping, en caravane ou en camping-car, nous avons vécu quelque chose qui mérite peut-être d'être lu.

Alors, à vos stylos et vos souvenirs. Je vais vous livrer l'expérience que j'ai menée.

Je possède un camping-car qui n'est plus tout à fait de première jeunesse puisqu'il approche la vingtaine d'année. J'avais à plusieurs reprises constaté que du mastic d'étanchéité coulait sur la carrosserie, qu'il fasse chaud ou pas, et pire encore, cela s'aggravait d'année en année. De plus, il collait et si par malheur vous en mettiez sur les vêtements, c'était fait, foutu !

Alors au printemps, COVID-19 oblige, je me suis mis en devoir de nettoyer tout cela. Au racloir silicone ? Oui, mais voilà, ce sacré mastic colle et colle à tout.

Je recherche à droite et à gauche. Je ne trouve rien de très probant. Pas de « tuto » assez clair ni de produit recommandé. Donc, équipé d'une combinaison jetable,

d'une armée de chiffons et de gants jetables, je me lance. Démontage des garnitures en aluminium et des joints en caoutchouc pour l'étanchéité. Mais de ce sacré mastic, il y en a de partout. Tout ce que je touche en est maculé.

Le dissoudre à la flamme ? Que nenni ! Quelques renseignements plus tard, on me conseille les « nettoyants freins ». Ça marche ! Mais il faudrait passer un contrat avec le fabricant ! Une bombe permet de nettoyer seulement deux à trois mètres de carrosserie. Vous imaginez un peu le coût ? Alors, je tente d'éliminer le plus gros au racloir puis de laver le tout avec du white-spirit. C'est efficace mais très long et il faut beaucoup de chiffons (tissu, les chiffons de papier ne vont pas car ils s'usent très vite). Après quatre à cinq heures et beaucoup d'huile de coude, j'ai enlevé le mastic d'un côté. Il reste l'autre côté, les joints et les garnitures. Après deux semaines de travail de retraité, je suis parvenu à faire disparaître toutes les traces de ce fameux mastic sans avoir trop altéré la peinture du toit et le brillant du stratifié des côtés.

A la suite de ce nettoyage, j'ai refait l'étanchéité en reposant les joints et baguettes avec des vis en inox un peu plus longues tout en ayant posé auparavant un bon cordon de silicone sanitaire blanc sous le joint. L'expérience est concluante. J'ai essuyé quelques averses cet été sans avoir à souffrir d'infiltration d'humidité.

Pour parvenir au bout de ce travail, hormis le temps passé, j'ai utilisé deux bombes de « nettoyant freins », dix litres de white-spirit, l'équivalent de trois draps en chiffons, 100 vis à tôle en inox et six cartouches de silicone.

Malgré ces fournitures, le montant des dépenses est bien en dessous de l'estimatif que l'on m'avait proposé. Ce fut également un échappatoire aux contraintes du confinement et une satisfaction d'un travail bien fait.



LES SCOUTS DE FRANCE AU SECOURS DE LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

La caravane des pionniers et caravelles du groupe de scouts de La Tour-du-Pin associée à celle d'Élancourt (78) ont passé deux semaines à Saint-Julien-les-Martigues (13) pour un camp scout nature et environnement. Un camp est une expérience au cœur du scoutisme qui vient en point d'orgue de la vie en équipe. Choisi et préparé avec leurs aînés, ce camp vise à mettre en avant les compétences de chacun au profit d'un projet commun. Le projet était la DFCI : Défense de la Forêt Contre l'Incendie.

Pourquoi avoir choisi de faire ce camp ?

Nous avons besoin d'un encadrement car nous manquons de chefs. La défense des forêts dont la forêt méditerranéenne est un sujet qui nous tenait tous à cœur.

Quelles missions vous ont été confiées ?

Nous avons été chargés de trois missions différentes :

› Celle de patrouiller par groupe de 3 à 4 scouts.

Nous marchions dans le massif pour prévenir des éventuels départs de feux, pour informer les autorités de tout déplacement suspect ou toute fumée suspecte, pour informer les promeneurs rencontrés des risques encourus d'être dans les massifs forestiers en période à risque feux de forêts et de leur rappeler l'interdiction d'allumer un feu.

› La deuxième était de nous occuper d'une vigie.

Une vigie est une tour où, par groupe de 3, nous devons surveiller les alentours et signaler toutes les fumées suspectes.

› La troisième mission était de gérer le poste de coordination de Saint-Julien-les-Martigues.

Le poste de coordination est un local qui reçoit les appels radio en provenance des deux autres missions ci-dessus. Le poste est en contact permanent



avec les sapeurs-pompiers et les autres postes de coordination. Ce maillage permet de très vite propager l'information en cas de début d'incendie.

Durant ces deux semaines de camp, nous avons eu plusieurs jours de repos pendant lesquels d'autres groupes scouts prenaient le relais de nos missions.

Le signalement de plusieurs fumées a permis aux sapeurs-pompiers d'intervenir très précocement sur des départs de feu et de les éteindre rapidement avant qu'ils ne prennent de l'import-

tance. Nous avons également eu la chance de voir des canadiens en action à proximité. Le survol du camp certains soirs par un hélicoptère était un moment attendu.

Ce camp a été très enrichissant pour nous tous et nous sommes fiers d'avoir participé à notre manière au projet DFCI de cet été. Nous avons également la fierté d'avoir contribué à protéger une partie de la belle forêt méditerranéenne.

Des scouts de La Tour-du-Pin interviewés par Marcel PERRIN

LES PATS AU SEIN DE L'UDSP 38

Que sont les PATS ?

Ce sont les personnels administratifs techniques et spécialisés. Ce sont les assistantes, les mécaniciens, les agents polyvalents, les logisticiens, les personnels des services financiers, juridiques ou des ressources humaines, tous ceux qui assurent les fonctions supports.

Avec la départementalisation des services d'incendie et de secours, une des pistes de l'organisation a consisté à remettre les sapeurs-pompiers au cœur du métier ou de l'activité et de confier les missions technico-administratives aux PATS.

Eh oui, au sein du SDIS 38, il n'y a pas que des sapeurs-pompiers ! Si aujourd'hui, il ne viendrait à personne l'idée d'imaginer le fonctionnement du SDIS 38 sans les PATS, nos anciens, qui lisent cette revue, eux, en structure communale n'ont pas eu la chance d'évoluer à leur côté.

Quel lien avec l'UDSP 38 ?

Les PATS concourent au bon fonctionnement du SDIS 38. Il était normal, avec le principe de cohésion, d'entraide et de lien social d'intégrer les PATS au sein de l'UDSP 38 comme adhérents.

Depuis 2010, l'Union Départementale a souhaité une représentativité de tous au sein de son Conseil d'Administration. Elle a ainsi modifié ses statuts en 2010. Depuis 2012, un poste de PATS au sein du Conseil d'Administration est soumis au vote des présidents d'amicale par mandat de trois ans.

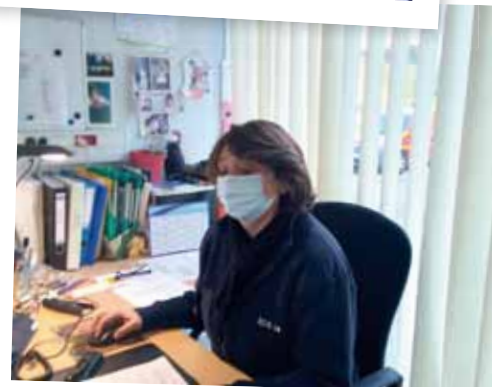
Les PATS ont toute leur place au sein de notre Union Départementale, même le moment de la retraite venue, la commission des anciens les accueille dans leurs rangs.

Quelle reconnaissance pour les PATS ?

Au fil des années, la reconnaissance des PATS au sein des unions départementales évolue comme au sein des SDIS 38. En Isère :

- Les PATS sont mentionnés par les autorités dans tous les discours comme catégorie à part entière au même titre que les SPP et les SPV.
- Un carré PATS est généralement réservé aux PATS dans les cérémonies dont la Sainte-Barbe départementale. Ils sont mis à l'honneur au même titre que les sapeurs-pompiers.
- Lors de la minute de silence en la mémoire d'acteurs de la sécurité civile disparus, ils sont invités au même titre que les sapeurs-pompiers à participer à cet hommage.
- En cas de décès d'un PATS, leurs enfants sont également reconnus comme pupilles à l'identique des sapeurs-pompiers.
- Un PATS est membre du Conseil d'Administration de chaque SDIS.
- Une commission PATS a été créée à la FNSPF.
- Un PATS est élu au sein du Conseil d'Administration de la FNSPF.
- Un PATS est élu par mandat de trois ans au Conseil d'Administration de l'UDSP 38.
- Depuis 2019, une PATS est membre du Comité Exécutif de l'UDSP 38 (première femme et première PATS au CE).

Pour ceux qui en douteraient, les PATS font partie de la grande famille des sapeurs-pompiers. En tout cas en Isère, les faits sont là.





Quel intérêt en tant que PATS d'être au CA et au CE de l'UDSP 38 ?

Depuis neuf ans (trois mandats), je suis votre représentante PATS élue au sein du Conseil d'Administration de l'UDSP 38 et depuis deux ans, je siège au Comité Exécutif.

Début 2022, je souhaite organiser un groupe de travail pour que des PATS répartis dans tout le département puisse m'aider à rassembler et faire que chacun ait le sentiment d'appartenir à la grande famille des sapeurs-pompiers.

Ce groupe visera aussi à faire en sorte que chaque PATS de l'établissement ait bien connaissance de l'intérêt d'adhérer à une amicale et donc à l'UDSP 38 pour la protection sociale que cette adhésion procure (assurance décès toute cause, assurances complémentaires, prise en charge des enfants en cas décès...).

J'ai besoin de vous pour créer des animations et aussi des flyers ou autres supports pour véhiculer la nécessité d'adhérer à l'UDSP 38.

N'hésitez pas à me contacter par mail (logiercollin@udsp38.fr) et c'est avec plaisir que je répondrai à toutes vos questions.

Laurence OGIER-COLLIN
Vice-présidente Nord

LE PORT DES MÉDAILLES



Le port des médailles, insignes et attributs

Les sapeurs-pompiers reçoivent des médailles de reconnaissance de leurs actions. Pour autant, le port des décorations est réglementé. L'ordre de préséance des médailles françaises est déterminé par la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.

Il convient de rappeler que le port des insignes de distinctions honorifiques créées et décernées par des sociétés, ou des rubans ou des rosettes qui les rappellent, n'est autorisé que dans les réunions des membres de ces sociétés. C'est ce que précise l'article 8 du décret du 06 novembre 1920 réglementant le port des décorations, qui s'applique toujours. On entend par société la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, les Unions Départementales...

Le non-respect de cet article 8 n'est pas récent...

Circulaire du 12 mars 1858

Le port des médailles autres que celles décernées par le Gouvernement est interdit - B.O. du ministère de l'intérieur - 1858 - N° 2 - Page 48 Médailles honorifiques. Paris, le 12 mars 1858.

Monsieur le préfet, je suis informé que dans plusieurs départements, certaines personnes, et notamment des sapeurs-pompiers, portent d'une manière ostensible les médailles qui leur ont été délivrées par des villes, des sociétés de sauveteurs ou même par des compagnies d'assurances contre l'incendie. Ce fait, de plus en plus fréquent, constitue un abus auquel il est urgent de mettre fin.

Le port de toute médaille autre que celles décernées par le Gouvernement est formellement interdit, et peut donner lieu à des poursuites judiciaires. Je vous prie de veiller à ce que de pareilles infractions ne se produisent pas dans votre département, et d'avertir à ce sujet les populations et les autorités locales par un avis inséré au Recueil des actes administratifs.

Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente circulaire.

Recevez, etc.

**Le ministre de l'intérieur et de la sûreté générale,
Espinasse.**

Mais une certaine tolérance s'est installée à ce sujet dans la corporation des sapeurs-pompiers.

Cependant, selon les codes en vigueur, le bon goût et le sens de la mesure doivent prévaloir. Et s'il est légitime d'arborer les distinctions officielles qui récompensent des comportements et des états de service remarquables, il convient de ne pas surcharger les tenues par des insignes non reconnus par la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, d'autant plus si l'intéressé est titulaire de l'un des ordres nationaux. Autrement dit, il faut respecter les règles en n'arborant pas ces décorations associatives dans les cérémonies officielles. Leur port doit donc se limiter aux réunions des associations de sapeurs-pompiers.

Dans les faits, il serait de bon ton de disposer de deux (ou plusieurs) montages des médailles pendantes ou barrettes pour adapter le port des décorations à l'événement où le sapeur-pompier se rend. Ceci a un coût non négligeable mais permet d'être en conformité.

Si vous aussi vous choisissez malgré tout de porter les médailles officielles et les médailles associatives, le respect des principes de port et de l'ordre de préséance n'en est que plus important.

Le mémo ci-joint vous aidera à ne pas trop vous perdre.

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère dispose également de ses propres médailles associatives de reconnaissance. Ces dernières ont fêté leurs 30 ans en 2019. Pour plus d'informations, l'article publié dans la revue n°58 de juin 2019 est accessible sur le site de l'Union Départementale udsp38.fr / commissions et pôles / commission communication / les revues.

Le comité de rédaction

FICHE MÉMO PORT DES MÉDAILLES ET AUTRES ATTRIBUTS

Mémo

Port des médailles et autres attributs

Nous avons la chance de porter une tenue qui véhicule nos valeurs, alors respectons les codes de port de cette tenue !



Port de la fourragère

Pourquoi ?
En reconnaissance de l'action menée par les sapeurs-pompiers lors de l'intervention du 22 juillet 2007 relative à l'accident d'un car de pèlerins polonais sur la commune de Notre-Dame-de-Mésage, le préfet de l'Isère a décerné le 4 février 2008 la médaille de bronze pour acte de courage et dévouement au corps départemental.

Qu'il la porte ?

Cette récompense collective impose à tout sapeur-pompier en activité le port de la fourragère tricolore lors des cérémonies et manifestations officielles. Les personnels ayant participé à l'opération pour laquelle le drapeau a été décoré ou s'ils étaient inscrits sur le registre du Corps au moment de l'accident, portent la fourragère à titre individuel et conserve ce droit de port même après leur départ. Les anciens sapeurs-pompiers ayant quitté le corps avant le 22 juillet 2007 ne la portent pas.

Conditions de port

Elle se porte à l'épaule gauche. La natte la plus longue passe sous le bras et ses 2 extrémités sont boutonnées sur l'épaule (bouton discrètement cousu à 3 cm de la couture d'emmanchure). Le ferret pend devant.

Un moyen mnémotechnique peut vous aider : fourragère, gauche avec un G. De ce fait l'insigne de poitrine se porte à l'opposé, à droite.



Port des médailles

Les médailles pendantes tout comme les barrettes de rappel (dixmudes) se portent à gauche au-dessus de la poche (Vareuse, chemise ou chemisette) ou de la bande fluo (veste F1) ou bande rouge (TSI).

Les médailles ou dixmudes ne se portent pas sur la veste d'intervention ou softshell ni sur le pull ou le polo.

Comment les organiser ?

Les médailles pendantes tout comme les barrettes de rappel se portent par rangées de 4 maximum (très généralement par rangées de 3). Elles sont fixées en symétrie axiale, avec le bouton de la poche (Vareuse, chemise, chemisette) ou au-dessus de la poche, alignées en symétrie avec son centre (veste F1 ou TSI).

Elles sont également alignées horizontalement. Pour ce faire, de nombreux sites internet proposent de confectionner des supports de médailles (et/ou barrettes).
Pas de panachage entre médailles et barrettes !



J'en ai plusieurs, lesquelles porter ?

Seul l'échelon le plus élevé de la décoration est porté.
Exception : pour acte de courage et dévouement et de sécurité intérieure : autant de médailles que de faits récompensés.

Nota : porter plusieurs échelons d'une médaille (exemple ancienneté 10, 20, 30 ans) ne fait pas ancien combattant mais prête à sourire !

Respectons les règles de port des médailles !

Références :

Décret du 6 novembre 1920 réglementant le port des décorations françaises
Arrêté du 8 avril 2015 modifié, fixant les tenues uniformes, équipements insignes et attributs des sapeurs-pompiers
Note DGSCGC du 30 juin 2015 relative à l'homologation des insignes dont le port est autorisé sur les uniformes de sapeurs-pompiers
Note DGSCGC du 24 novembre 2017, relative à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers
Site PNRIS - ENSOSP ainsi que le LCI Patrice BOUCHET
Livre « Décorations et insignes chez les sapeurs-pompiers » rédigé par Sch F. ROUHIER, Cdt S. FREIDIG, LCI F. BRINGOUT (SDIS25) – des photos sont reproduites avec leur accord

version	matif de la modification	date	rédacteur	date de validation	par	enregistrement
0.2	création	6 janvier 19	BNR – Commission communication	10 janvier 19	Comité exécutif	
0.7	correction	19 octobre 21	BNR – Commission communication			



Ordre de préséance de port des médailles

- Légion d'Honneur,
- Ordre National du Mérite,
- Médaille nationale de Reconnaissance aux victimes du terrorisme
- Palmes Académiques
- Ordre du Mérite Agricole
- Médaille de la Défense Nationale
- Médaille de la Sécurité Intérieure
- Médaille d'honneur avec rosette pour services exceptionnels
- Médaille pour acte de courage et dévouement
- Médaille d'honneur de sapeurs-pompiers (ancienneté)
- Médaille d'honneur régional, départemental, communal
- Médailles associatives (voir ci-dessous)

Pour les médailles militaires ou autres non listées ci-dessus, vérifier le décret du 6 novembre 1920 réglementant le port des décorations françaises.

Les médailles associatives ne sont jamais portées lors des cérémonies officielles du J.O. (8 mai, 14 juillet, 11 novembre...). Normalement, elles se portent que dans le cadre de l'activité associative et dans l'ordre suivant (non exhaustif) :

- Médaille de Reconnaissance Fédérale,
- Médaille d'honneur de l'CEuvre des Pupilles,
- Médaille Fédérale des musiques Sapeurs-Pompiers,
- Médaille de reconnaissance de l'UDSP 38,
- Médaille de reconnaissance de l'UDSP 38 (agrafe sport),
- Médaille de la Solidarité, de l'Encouragement et de la Défense du Bénévolat,
- Autres médailles associatives hors sapeur-pompier...

Qui peut remettre une médaille de l'UDSP 38 ?

Les médailles de reconnaissance de l'UDSP 38 sont remises par le président ou à défaut un membre du comité exécutif ou à défaut un membre du conseil d'administration qui détient au moins le même échelon.

Insignes métalliques de spécialité et brevets professionnels

Sont portés au maximum 3 insignes et brevets (insigne de corps compris)

Insignes de spécialité à droite : prévention, intervention en milieu périlleux, scaphandriers autonomes légers, animateur de JSP

Brevets professionnels à gauche : chef de caserne, centre ou corps, administrateur de l'ODP, brevet des auditeurs INHESJ, brevet CHEMI, anciens sapeurs-pompiers.

Où les fixer ?

Le brevet professionnel se porte aligné verticalement avec le bouton de la poche (Vareuse ou chemise, chemisette) ou au centre de la poche (veste F1 ou TSI). Il se fixe 1 cm au-dessus de la barrette de médailles.

L'insigne de spécialité est aligné horizontalement avec le brevet professionnel.

Je suis récipiendaire pour l'attribution d'une médaille, Lesquelles porter ?

AUCUNE ! Je dois me présenter devant l'autorité, vierge de toute décoration.

Compilation d'erreurs

À ne pas reproduire !



N'importe quel ruban !

Médailles mécaniques se cumuler pas Médailles non alignées

Pas le bon ordre Médailles non alignées 3 de préférence par rangée (mais 4 maximum autorisé)

Mélange de barrette et de médaille

Pas le bon ordre Oter l'espace entre barrettes Non alignées

Pas le bon ordre Oter l'espace entre barrettes Non alignées



CONCOURS DE PÊCHE

Il n'est pas fréquent dans notre revue des SAPEURS-POMPIERS DE L'ISERE de publier de tels articles. Pour autant, c'est avec un grand plaisir que je vais vous partager notre participation au concours de pêche à la carpe en trinôme avec quatre cannes pour l'équipe.



Cette compétition de trois jours, car il s'agit bien d'une compétition quoi qu'on en dise, regroupait 69 équipes de trois pêcheurs sur le lac de Pannecières, lac artificiel situé dans le département de la Nièvre (58), en Bourgogne-Franche-Comté. Cette compétition a eu lieu du 9 au 12 septembre 2021.

Le but est de pêcher jour et nuit afin de prendre non pas le plus grand nombre de prises mais le plus de poids possible. Les poissons sont tous relâchés après leur pesée qui est répertoriée sur la feuille de l'équipe. Seules les carpes sont comptabilisées. La pêche se fait uniquement du bord avec quatre cannes et divers appâts sélectionnés par l'équipe.

J'ai participé à cette compétition pour la troisième fois. Le binôme

qui m'accompagnait n'est pas composé que de sapeurs-pompiers.

Nous sommes arrivés la veille pour faire du repérage sur ce barrage qui s'étend sur 520 hectares

Le lendemain, après tirage au sort des postes, nous avons hérité du poste 32 pour l'équipe 32 !

Après avoir été virtuellement sur le podium durant 2 jours (à la 3^e place), nous avons été rattrapés par les autres équipes.

Nous ne finirons donc que 10^e sur les 69 équipes engagées sur cette édition. On totalisera 65 poissons pêchés pour un poids total de 234 kg.

Mais l'essentiel n'est pas là... Cette manifestation est d'abord un moment de partage et de solidarité. Elle a permis de récolter la

somme de 12 000 euros en faveur de l'Œuvre Des Pupilles de France. Un don complémentaire de 5 000 euros a été reversé à Orphéopolis (institution bienveillante qui œuvre au quotidien pour venir en aide aux orphelins de policiers et aux familles endeuillées de la police).

Les remises de chèques ainsi que la remise de prix se sont déroulées en présence du Contrôleur Général Grégory ALLIONE, président de la FNSPF et de l'ODP.

Merci beaucoup à Serge GLENAT, animateur de la commission des sports et plus largement au Comité Exécutif de l'UDSP 38 d'avoir participé à nos frais d'inscription et de déplacements.

Sylvain LEGER
Pontcharra

LE CYCLISME AU SEIN DE L'UDSP 38



Championnat de France des uniformes

Pour le championnat des uniformes, il n'y avait qu'une seule catégorie dans laquelle se sont confrontés gendarmes, policiers, militaires, douaniers et sapeurs-pompiers.

Ce championnat s'est déroulé à Larnas (07), le 10 septembre 2021, sur un circuit très dur et très technique qui comprenait une boucle de cinq kilomètres à parcourir cinq fois, soit un parcours total de 25 km.

Pour les sapeurs-pompiers de l'Isère étaient engagés :

- › Stéphane GINOT, ancien sapeur-pompier. Il n'a malheureusement pas pu finir à la suite d'une casse mécanique.
- › Sébastien PUDELKO de Saint-Quentin-sur-Isère finit à la 9^e place.
- › Fabrice GOGUET de La Bâtie-Montgascon termine à la 13^e place.
- › Eric ANDREANI de Roussillon prend, quant à lui, la 14^e place.

Le futur championnat des uniformes se déroulera au Québec.

Championnat de France de VTT

Le 18 septembre 2021, le championnat de France de VTT s'est déroulé à Poitiers (86). Les concurrents ont réalisé cinq tours de sept kilomètres pour un total de 35 km.

Les organisateurs avaient tracé un très beau parcours et la compétition était également très bien organisée.

Le niveau des participants était très élevé.

Pour l'UDSP 38, étaient engagés :

- › Eric ANDREANI en Master 1. Il se classe à la 15^e place.
- › Patrick SALINGUE en Master 2 qui termine à la 15^e place.
- › Sébastien PUDELKO en Vétéran 1 prenant la 7^e place.
- › Fabrice GOGUET en Vétéran 1. Il a dû abandonner à la suite d'une casse mécanique.
- › Stéphane GINOT en Vétéran 2, qui prend la 5^e place.

Nos sportifs n'accèdent pas aux marches du podium mais ont donné tout ce qu'il pouvait. Bravo à tous.



Les cyclistes parmi les sapeurs-pompiers de l'Isère sont peu nombreux à s'engager en compétitions de sapeurs-pompiers, pourtant combien de sapeurs-pompiers et de PATS enfourchent le vélo pour avaler des kilomètres...

Nous espérons faire grandir cette équipe qui est ouverte aux JSP, aux actifs et aux anciens, à vous tous, sous réserve de certificat médical à la pratique de ce sport.

Les déplacements ou les entraînements sont toujours des bons moments de retrouvailles et d'agréables moments de partage.

Pour 2022, les dates des épreuves cyclistes ont été dévoilées :

- 📅 Championnat de France du contre la montre et course en ligne à Nice (06), le 14 et 15 mai.
- 📅 Championnat de France VTT, à Lioran (15), le 17 septembre.

Pour toute inscription ou renseignement, rapprochez-vous d'Eric ANDREANI ou à défaut, du secrétariat de l'UDSP 38 qui vous mettra en relation avec lui. Il est coordinateur des manifestations vélo au sein de l'UDSP 38, coordinateur de cyclisme des sapeurs-pompiers au niveau national et au niveau monde où il est élu.

Une réflexion est en cours pour se porter candidat en vue d'organiser le championnat de France de VTT en 2025, dans le secteur Roussillonnais. A Suivre.

Si une amicale et une caserne veulent organiser un championnat de vélo, vous êtes invités à vous rapprocher d'Eric ANDREANI pour tout renseignement complémentaire.

Eric ANDREANI
Coordinateur des manifestations
vélo au sein de l'UDSP 38



CROSS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS

En ce beau week-end ensoleillé du 9 et 10 octobre 2021, nous avons enfin renoué avec la compétition après une crise sanitaire sans précédent qui nous avait privé d'épreuves pendant pratiquement deux ans.



L'ensemble des participants était très satisfait de se retrouver sur l'hippodrome de Pompadour à Saint-Sornin-Lavolps en Corrèze (19).

Pour cette 60^e édition de la finale du cross national des sapeurs-pompiers, ce ne sont pas moins de 1 900 participants venus de toute la France et des DOM-TOM qui s'alignaient sur la ligne de départ.

Cette compétition sportive a réuni des athlètes issus de sélections départementales qui pour nous remontaient à janvier 2020...

La délégation iséroise était composée de 30 sportifs (hommes et femmes).

Les participants s'affrontaient sur de magnifiques parcours, tracés sur l'hippodrome de Pompadour dans un cadre idyllique.

Les vétérans 2 ont ouvert le bal... puis les différentes épreuves se sont enchaînées.

Cette année, les coureurs nous ont une nouvelle fois fait honneur. Il faut saluer le bel exploit de Clément BRUCHON qui accède à la première marche du podium dans la catégorie junior et, cerise sur le gâteau,





RENDEZ-VOUS

pour la 61^e édition du
cross national en mars 2022
à Lamotte-Beuvron dans le
Loir-et-Cher (41).

Benjamin ISERN et Alexandre SAAD terminent respectivement 12^e et 14^e, ce qui fait que nos juniors sont « Champion de France par équipe », un doublé historique.

La belle 4^e place de Sandrine GIRARD, en master 2 femmes, qui termine au pied du podium pour une poignée de secondes.

Nous pouvons féliciter l'ensemble

des participants. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Bravo à tous nos athlètes qui font la fierté de notre département.

L'équipe d'encadrement se joint à moi pour souligner l'excellent état d'esprit dont tous ont fait preuve.

Serge GLENAT

**Animateur de la commission
des sports**

RÉSULTATS DU 60^E CROSS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS

LE SAMEDI 09 OCTOBRE 2021 - HIPPODROME DE POMPADOUR
À SAINT-SORNIN-LAVOLPS (CORRÈZE)

› Cadettes : 193 participantes - 3 890 km

30^e - Kléopha SINDEL (JSP Vinay)

103^e - Justine BOUILLON (JSP Vienne)

120^e - Malou THIEBLEMONT (Moirans)

Classement par équipe : 23^e sur 42 départements classés

› Cadets : 192 participants - 4 460 km

15^e - Tom MAULOUET (Saint-Savin)

94^e - Pierrick CONSTANTIN (Saint-Savin)

98^e - Mérouane AKCHICHE-TREMSOL (JSP Saint-Egrève)

106^e - Liyam MOUMEN (Saint-Egrève)

Classement par équipe : 17^e sur 41 départements classés

› Juniors femmes : 120 participantes - 4 460 km

74^e - Oliana PUAUX (JSP Vinay)

› Juniors hommes : 179 participants - 7 060 km

1^{er} - Clément BRUCHON (Saint-Jean-de-Bournay)

moyenne de 17,52 km/h

12^e - Benjamin ISERN (Saint-Marcellin)

14^e - Alexandre SAAD (Saint-Marcellin)

54^e - Jean-Côme GUERIN (Agnin)

57^e - Félix PICON (JSP Vinay)

Classement par équipe : 1^{er} sur 34 départements classés



› **Séniors femmes : 180 participantes - 5 780 km**

18^e - Arielle LEPORATI (Saint-Quentin-Fallavier)

26^e - Maryne DURET (Le Pont-de-Beauvoisin)

39^e - Aurélie BOUSSEMART (Seyssinet)

60^e - Marion FABREGUE (Saint-Egrève)

114^e - Bénédicte GINET (Bourgoin-Jallieu)

157^e - Anaïs BELLET (Agnin)

Classement par équipe : 5^e sur 32 départements classés

› **Séniors hommes : 252 participants - 10 220 km**

52^e - Dylan MARMET (La Mure)

76^e - Florian CROSET (Saint-Savin)

78^e - Côme RONDET (Echirolles)

98^e - Florent BECQUE (Saint-Marcellin)

Classement par équipe : 16^e sur 51 départements classés

› **Master 1 femmes : 111 participantes - 5 780 km**

46^e - Karine VERNEREY (Morestel)

51^e - Betty BENEVENT (Saint-Egrève)

› **Master 2 femmes : 48 participantes - 5 780 km**

4^e - Sandrine GIRARD (Monestier-de-Clermont)

35^e - Myriam CAPELLI (Mens)

Classement par équipe commun au Master 1 et 2 femme :

7^e sur 29 départements classés



› **Master 1 hommes : 201 participants - 8 920 km**

118^e - Sébastien EMERY (Seyssinet)

› **Master 2 hommes : 217 participants - 6 120 km**

67^e - Frédéric FOURNIER (Etat-major)

116^e - Pascal OGIER-COLLIN (Saint-Geoire-en-Valdaine)

PARTICIPATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION RÉGIONALE

Le vendredi 3 septembre 2021, le Conseil d'Administration de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes (URSPRA) s'est tenu en présentiel à l'Isle-d'Abeau. C'était le premier Conseil d'Administration du nouveau mandat de notre président de l'URSPRA : le Commandant Franck HAMONNEAU, PUD de l'UDSP 74.

L'UDSP 38 était représentée par le Colonel Jacques PERRIN, Président d'Honneur de l'UDSP 38 et administrateur de l'ODP, du Capitaine Vincent TAMBUZZO, PUD 38 et vice-président de l'URSPRA, de l'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD, 1^{er} vice-président de l'UDSP 38, délégué social régional et administrateur de l'ODP, du Lieutenant Stéphane ROLLAND, trésorier général de l'UDSP 38 et du Sergent Fabien FOUREL, secrétaire général de l'UDSP 38.

L'ordre du jour était bien chargé et de nombreux points ont été abordés tels que :

› **L'actualité fédérale** : avec la proposition de loi (PPL) Matras, un retour sur la vaccination dans les départements et une information sur le prochain changement de logiciel en lieu et place de l'actuel « Pégase ».



› **La composition du Conseil d'Administration** : une nouveauté puisque tous les PUD deviennent vice-président de l'URSPRA. Le Comité Exécutif de notre UR est composé de la manière suivante :

- *Président* : Commandant Franck HAMONNEAU,

- *Vice-présidents* : PUD de chaque département,

- *Secrétaire général* : Lieutenant-Colonel Patrick ROBERJOT,

- *Secrétaire général adjoint* : Madame Fabienne GAUHAROU,

- *Trésorier général* : Adjudant-Chef Arnaud PONCET,

- *Trésorier général adjoint* : Lieutenant-Colonel Jean-Claude CICILIEN.

› **La modification** des statuts et du règlement intérieur.

› **La préparation** de l'assemblée générale du 23 octobre prochain.

› **Le calendrier** des réunions pour 2022.

› **Un point** sur les commissions régionales par chaque animateur.

› **Les questions diverses.**

Lors de cette réunion, certaines commissions régionales ont été supprimées et des référents techniques ont été nommés à la place.

Le SUAP et le DPS ont été séparés en deux commissions compte tenu du travail important que demandent ces deux sujets bien spécifiques. Une commission DPS voit donc le jour.

Tous les membres présents étaient heureux de se retrouver après cette longue période de crise sanitaire.

Le rendez-vous a été pris pour nous retrouver sur le congrès national à Marseille.

Ludovic LOMBARD



RÉUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE DU SUAP/SECOURISME/SST

La réunion de la commission technique et pédagogique régionale du SUAP / Secourisme /SST de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes (URSPRA) s'est tenue le 30 septembre 2021 dans les locaux de l'UDSP 01 à Bourg-en-Bresse.

Cette réunion était animée par le Lieutenant Serge PIALAT, animateur régional de cette commission.

L'UDSP 38-Formation était représentée par son président, l'Infirmier lieutenant Ludovic LOMBARD et par Teresa, notre assistante administrative.

Les unions départementales de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie étaient représentées.

Il convient de noter la présence du président de l'Union Régionale, le Commandant Franck HAMONNEAU et du Lieutenant Eric HERBE, animateur de la commission technique et pédagogique du SUAP et du secourisme à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Différents points ont été abordés lors de cette journée :

- Certification Qualiopi : toutes les unions départementales de notre région ont obtenu la certification Qualiopi. Bravo à tous.
- Retour sur la réunion de la commission nationale du 25 juin 2021.
- Relance du groupe de travail sur l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques pour encadrer les mineurs : repris par nos collègues de l'Ain.
- Point sur l'actualité : textes réglementaires, COVID, formation...
- Présentation d'outils pédagogiques par Patrice JUPILLE avec jeux de société (www.protegeraltersecourir.fr) et par



Emmanuel SEGURA sur des outils numériques utilisables par les formateurs.

- Information sur les partenariats signés par la FNSPF dans le cadre de la formation du secourisme pour diverses entreprises nationales.

Cette journée fut clôturée par un tour de table des unions départementales sur les problématiques de formation qu'elles rencontrent.

Ces éléments seront transmis directement à la commission nationale.

Bref, ce fut une belle journée, placée sous le signe de la convivialité avec comme objectif commun de poursuivre des formations de qualité afin de former le plus grand nombre de citoyens aux gestes qui sauvent.

Ludovic LOMBARD
Président d'UDSP 38-Formation

REMISE D'ORDINATEURS

Comme chaque année, l'Œuvre des Pupilles (ODP) des sapeurs-pompiers de France accompagne les jeunes pupilles dans leur scolarité par la remise d'équipement informatique.

En fonction du niveau d'études :

- Un ordinateur de bureau à chaque élève bénéficiaire d'allocations lors de la rentrée scolaire en classe de 6^e.
- Un ordinateur portable pour tous les jeunes de 3^e poursuivant leur cursus scolaire.
- Une tablette pour les jeunes bacheliers entrant en études supérieures.

Cette année, pour l'UDSP 38, Maëlys, Jessica, Amandine, Luis et Johan ont été destinataires de ces jolis présents.

Afin de ne pas perdre de temps et pour démarrer la rentrée scolaire avec leur nouvel outil informatique, les ordinateurs ont été remis directement soit au siège de l'UDSP 38, soit livrés par l'animateur du pôle social, pour deux d'entre eux.

Merci à notre réseau associatif fédéral pour cet accompagnement et pour la joie procurée à nos pupilles.

Ludovic LOMBARD
Animateur du pôle social



RÉUNION DU PÔLE SOCIAL

7 SEPTEMBRE 2021

Le mardi 7 septembre, le pôle social de l'UDSP 38 s'est réuni sur la commune de Saint-Jean-de-Moirans.

L'ordre du jour était bien conséquent. Cette réunion de rentrée permet chaque année de faire le point sur l'évolution de nos pupilles et de leur suivi scolaire.

Ainsi, le pôle social a validé la prime de rentrée scolaire pour 28 enfants et octroyé la prime pour les études supérieures pour sept pupilles. Ceci représente un coût de 11 900 € pour 35 jeunes.

Concernant l'actualité depuis le début de l'année, nous avons eu la tristesse de perdre trois collègues sapeurs-pompiers. Leurs enfants ont immédiatement été intégrés au dispositif social de l'UDSP 38 et les dossiers Solidarité pompiers de France sont en cours de constitution auprès de l'Œuvre des pupilles.

Deux demandes d'accompagnement sont en cours : une pour un ancien sapeur-pompier et une autre pour un sapeur-pompier victime d'un grave accident de la route.



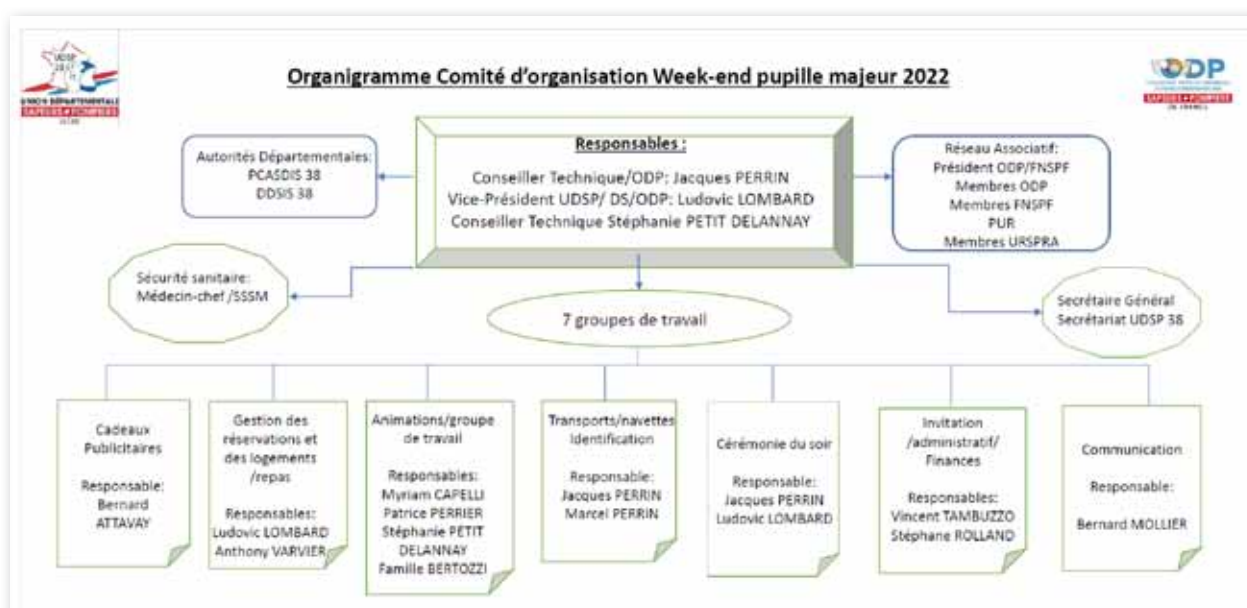
Le pôle social a validé le guide des prestations sociales.

Ce recueil de procédures permettra de tracer et de figer notre action dans le temps. Il permettra aux futures générations de faire perdurer cet esprit d'entraide que nous nous transmettons depuis des décennies et ce qui fait cette appartenance à la grande famille des sapeurs-pompiers.

Un autre temps fort pour le pôle social qui demandera beaucoup de travail et d'énergie sera l'organisation du rassemblement des pupilles majeurs.

En effet, l'UDSP 38 assurera l'accueil de ce rassemblement le week-end du 8, 9 et 10 avril 2022. Différents sites ont été visités et les devis sont en attente. Les groupes de travail ont été désignés comme suit :

Préparation du Rassemblement des pupilles majeurs de l'ODP en 2022



Dans la continuité, cette réunion a également permis de faire le point sur la participation pendant deux jours (le 30 juin et le 2 juillet 2021) de quatre de nos pupilles mineurs à l'opération « au-dessus des nuages » organisée par nos collègues de l'UDSP 74 et de l'ODP.

L'objectif était de permettre aux pupilles majeurs, accompagnés du président de la FNSPF et de l'ODP, le Contrôleur Général Grégory ALLIONE, de gravir le Mont-Blanc.

Pendant ce temps, les plus petits étaient occupés par de multiples activités. Ces deux jours ont permis de resserrer les liens avec nos familles. Les enfants ont pris plaisir à participer aux nombreuses animations mises en place pour eux : escalade, cinéma, promenade en Tramway du Mont-Blanc, découverte de la nature environnante...).

Avant de clôturer cette réunion de travail du pôle social autour du verre de l'amitié, le pôle social a évoqué la possibilité de reprendre à notre charge l'organisation d'une journée ou d'un week-end pour nos pupilles isérois comme cela se faisait chaque année avant la crise Covid-19.

Cette démarche, soutenue par une amicale locale avait été suspendue pendant la crise sanitaire.

L'amicale de Mens s'est proposée pour nous accompagner dans cette aventure. Le pôle social leur adresse un grand merci et lance un appel aux autres amicales pour les années suivantes.

Différentes pistes ont été évoquées. A suivre donc.

Comme vous pouvez le voir, le travail est dense au sein de cette commission qui ne peut pas, confidentialité des dossiers oblige, développer plus en détail toutes ses activités.

Je remercie très sincèrement tous les membres du pôle social pour leur implication et leur présence.

Ludovic LOMBARD
Animateur du Pôle social



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DIVERSES MISSIONS DU PÔLE SOCIAL,
vous pouvez parcourir le dossier spécial de la revue n°58 de juin 2019, accessible sur le site de l'Union Départementale [udsp38.fr/commissions et pôles / commission communication / les revues](http://udsp38.fr/commissions-et-poles/commission-communication/les-revues).



NAISSANCES

SAINT-ROMANS

L'amicale de la caserne de Saint-Romans est heureuse de vous faire part de deux naissances récentes :



› **Lucas**, né le 16 septembre 2020, premier enfant d'Aurélien ROLLAND et de sa conjointe Émilie.



› **Noé**, né le 11 mars 2021, deuxième enfant de Loïc SIBEUD et de son épouse Marion.

LA MURETTE



Le Caporal-Chef Guillaume LORREARD et son épouse Mélissa ont eu la joie d'agrandir leur foyer avec l'arrivée de **Noah**, leur premier enfant, né le 11 juillet.

Ce petit bonhomme fait le bonheur de ses parents et de son tonton, le Caporal Baptiste BENOIT-CATTIN également sapeur-pompier volontaire à la caserne de La Murette.

L'ensemble des personnels de la caserne lui souhaite la bienvenue et peut-être une future carrière de sapeur-pompier.

SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE



L'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Quentin-sur-Isère est heureuse de vous faire part de la naissance d'**Iron**, né le 19 août 2021.

Il mesurait 48 cm pour 2,960 Kg. C'est le troisième enfant du Sapeure Audrey MARRONFOLY et de son compagnon Sébastien.

*L'Union Départementale adresse ses félicitations
aux parents et des gros bisous aux enfants.*

MARIAGES

LA MURETTE

› Le Président de l'amicale se marie

L'Adjudant Fabien BOIS a uni sa destinée à sa fiancée Mégane GOMEZ à la mairie de Réaumont le 5 septembre 2020. Après l'échange des consentements, la cérémonie religieuse s'est déroulée en l'église de Saint-Blaise-du-Buis où de nombreux invités et amis étaient venus partager ce moment inoubliable de la vie.

A la sortie de l'église, les sapeurs-pompiers ont dressé une superbe haie d'honneur pour accueillir les nouveaux mariés, accompagnés de leur fille Enoa.

Le chef de caserne, son adjoint et l'ensemble des amicalistes leur souhaitent tout le bonheur du monde.



› Quand le chef de caserne se marie

L'ensemble des sapeurs-pompiers de La Murette attendait ce grand jour depuis des années ; sa fiancée également. Le chef de caserne qui se marie ! Un événement qui se fête comme il se doit chez les sapeurs-pompiers.

En ce samedi 17 juillet 2021, le Lieutenant Nicolas GORON prenait pour épouse Laëtitia FLEURY.

C'est à la mairie de La Murette devant Messieurs René DURAND et Joël LACROIX qu'ils ont prononcé le « OUI » tant attendu. La cérémonie religieuse se déroula en l'église Saint-Martin de La Murette, presque trop petite pour accueillir toute la famille et les nombreux amis.

A l'extérieur le président de l'amicale, l'Adjudant Fabien BOIS et l'adjoint au chef de caserne, le Lieutenant Pascal TROUILLOUD organisaient une magnifique haie d'honneur avec l'ensemble des membres du centre.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de la caserne de La Murette souhaite une très belle vie à nos deux tourtereaux.

MIRIBEL-LES-EHELLES

- › **La Caporale-Cheffe Justine TIRARD-COLLET**, de la caserne de Miribel-les-Echelles et **le Sergent-Chef Kévin DUVAL** de la caserne de Voiron, se sont unis en l'église Saint-Maurice à Miribel-les-Echelles le samedi 12 juin 2021.

L'amicale de Miribel-les-Echelles leur adresse tous ses vœux de bonheur.



CRÉMIEU

- › **Le samedi 25 septembre 2021, le Sergent-Chef Jordane JANIN** s'est uni à **Marie CAVAGNA**.

La cérémonie de mariage s'est terminée par une haie d'honneur réalisée par les sapeurs-pompiers de Nivolas-Vermelle et de Crémieu.

En effet, Jordane est depuis quelques années engagé au sein de la caserne crémolane et a conservé de nombreux liens d'amitiés avec la caserne de Nivolas-Vermelle qui l'a vu débiter son activité de sapeur-pompier volontaire.

Tous nos vœux de bonheur pour les jeunes époux.



PÉAGE-DE-ROUSSILLON

- › **Deux mariages le même jour**

C'était l'effervescence le samedi 11 septembre à la caserne du Péage-de-Roussillon. Deux mariages de sapeurs-pompiers ont été célébrés le même jour.



- › **Le Caporal Jérôme TARDIEUX**, sapeur-pompier volontaire depuis mars 2007 et employé à l'usine Rhodia de Saint-Clair-du-Rhône comme opérateur de conduite a épousé **Sarah BERARDET** à Roussillon.

- › **L'Adjudant Frédéric DURIEZ**, sapeur-pompier volontaire depuis novembre 2005 est thermicien à la centrale nucléaire de Saint-Maurice-l'Exil. Il a épousé **Aurélié VINCENT** à Ville-sous-Anjou.

L'Union Départementale adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DISPARITION BRUTALE DU SAPEUR DAVID CHERUBIN

Le 18 septembre 2021, la vie de David CHERUBIN s'est brutalement arrêtée, sur la commune de Champ-près-Froges. Il avait 42 ans, divorcé et papa de deux enfants, Léandre et Clément.

En 1997, il a poussé la porte de la caserne de Fontaine où il exercera sa passion pendant environ dix années.

A la naissance de ses deux enfants, il met son activité de sapeur-pompier volontaire temporairement de côté. Pendant cette longue période, la vie de la caserne et les collègues lui manquent, mais il n'avait plus la disponibilité pour tout conjuguer en harmonie.

Au début de l'année 2020, alors que ses enfants ont maintenant grandi, il emménage avec sa nouvelle compagne sur la commune de Champagne. C'est tout naturellement qu'il vient frapper à la porte de la caserne de Jarrie pour reprendre une activité de sapeur-pompier volontaire qui lui avait tant manqué durant toutes ces années.

Il rejoint les rangs de la caserne de Jarrie, officiellement, en août 2020. Très vite, il démontrera sa motivation pour rattraper le temps perdu. Il enchaînera les formations nécessaires à sa reprise opérationnelle. Compte-tenu de la durée de son absence, il devra presque tout réapprendre, comme s'il démarrait son activité au premier jour. Il ne se décourage pas, bien au contraire.

Très grand passionné du monde des sapeurs-pompiers, il côtoie les jeunes pour leur faire partager son expérience.

Ses enfants l'accompagnaient régulièrement. Il leur transmettait à chaque venue à la caserne un peu de sa flamme.

Il venait, il y a peu, de rejoindre le bureau de l'amicale pour donner de son temps pour les autres, pour les sapeurs-pompiers.

Sportif, il avait également rejoint le club de rugby de Jarrie pour donner de son temps quand il ne supportait pas le FCG...

David était simple, très attachant et un camarade sur qui compter, mais le 18 septembre, cette flamme a cessé de briller au fond de ses yeux.



Sébastien DESHAYS
Chef de caserne de Jarrie

DISPARITION DU LIEUTENANT JACQUES COMIEN

Hommage au Lieutenant Honoraire Jacques COMIEN, ancien chef de corps et ancien président de l'amicale d'Apprieu de 1992 à 1998.

Il est incorporé en mars 1966. Il prend les fonctions de chef de corps de la commune d'Apprieu en 1976.

A sa prise de commandement, il sera obligé de former les sapeurs-pompiers pour redonner un nouvel élan à cette caserne. Il sera également à l'origine de l'incorporation de la première femme.

En étroite collaboration avec les diverses municipalités, il sera l'investigateur de nombreux projets dont l'agrandissement de la caserne, de l'achat de nouveaux véhicules et de matériels indispensables pour assurer la sécurité des citoyens d'Apprieu.

Il est nommé Adjudant en 1975, Adjudant-Chef en 1984 et Sous-Lieutenant honoraire le 8 septembre 1995, le jour de son anniversaire et de la passation de commandement de chef de caserne.

Il est décoré des médailles d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent puis échelon vermeil. L'échelon or de cette médaille lui est remis en 1996.

Homme serviable, toujours à l'écoute, blagueur, il aimait raconter des histoires lors des repas de Sainte-Barbe, en famille mais aussi lors des manifestations.



Que de souvenirs et de choses accomplies à ses côtés.

Le jour de ses obsèques, le mercredi 24 mars en l'église d'Apprieu, un hommage exceptionnel lui a été rendu. Il était accompagné de ses amis sapeurs-pompiers et des membres de la FNACA.

Jacques, tu demeureras à tout jamais dans la mémoire des sapeurs-pompiers.

Pascal TROUILLOUD
La Murette

ILS NOUS ONT QUITTÉS

CENTRE	NOM	PRÉNOM
Moirans	CROUAIL	Michel
Sassenage	RAYMOND	Yves
Theys	BRUNET-MANQUAT	Joseph
Saint-Martin-d'Hères	SERMET	Alexandre
Saint-Cassien/Bavonne	DORIAT	Gilbert
Morestel	COPAIN	Daniel
Jarrie	CHERUBIN	David
Moirans	SCACCIALUPI	Marius
Beaurepaire	BERCHARD	Olivier
Jarrie	DENIS-OGIER	Michel
Mens	SAUZE	Robert
Mens	BARBE	Camille
Prébois	BEAUP	Henri
Pierre-Châtel	FUZY	Georges

***L'Union Départementale adresse
ses sincères condoléances aux familles.***

